



Conseil économique et social

Distr. générale
7 avril 1999
Français
Original: anglais

Session de fond de 1999

Genève, 5-30 juillet 1999

Point 6 de l'ordre du jour provisoire*

Réunion sur les travaux effectués par les organismes des Nations Unies et d'autres institutions internationales et nationales pertinentes sur les indicateurs de base en vue d'évaluer les progrès accomplis dans l'application du suivi intégré et coordonné de tous les aspects des grandes conférences et sommets internationaux organisés par les Nations Unies

New York, 10 et 11 mai 1999

Application et suivi intégrés et coordonnés des résultats des grandes conférences et sommets organisés par les Nations Unies

Examen critique de la mise au point d'indicateurs dans le contexte du suivi des conférences**

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Des informations précises, actualisées et impartiales sont cruciales pour la prise de décisions bien fondées par les pouvoirs publics. En particulier, dans le contexte du suivi des conférences, des indicateurs statistiques sont indispensables. Il n'est possible d'évaluer objectivement dans quelle mesure les objectifs ont été atteints que si l'on dispose de données repères et d'indicateurs fiables.

* E/1999/100.

** L'avant-projet du présent rapport a été examiné par un Groupe d'experts sur les indicateurs du développement lors d'une réunion organisée par la Division de statistique de l'ONU à New York, du 8 au 10 mars 1999. La liste des experts figure à l'annexe II du présent rapport. Cet avant-projet de rapport a également été examiné lors de la trentième session de la Commission de statistique tenue à New York du 1er au 5 mars 1999.

Parmi les organisations internationales, il reste encore des possibilités d'améliorer la coordination de la collecte des données. Une telle coordination peut faciliter l'utilisation efficace des ressources et peut contribuer à réduire la charge imposée aux pays par les programmes statistiques. Dans le présent rapport, il est indiqué qu'il y a beaucoup de cas de discordances entre les données diffusées au niveau international. Des définitions et des méthodes contradictoires entraînent une perte de crédibilité lorsque deux ou plusieurs organismes établissent des indicateurs différents pour le «même» concept.

Toutefois, les principaux problèmes sont posés par les graves lacunes dans les bases de données internationales qui sont, dans la plupart des cas, une conséquence directe du manque de données statistiques de base au niveau des pays. Il y a une énorme disparité entre la demande d'informations – une demande qui a augmenté à la suite des conférences mondiales – et la capacité de la plupart des pays de fournir les informations requises. Le présent rapport donne des exemples des conséquences accablantes pour un pays – même pour un pays développé – du volume même des demandes de données.

Le présent rapport examine également les moyens d'application. Les conclusions sont que l'aide publique au développement (APD) destinée à l'application des objectifs des conférences a diminué. En général, l'APD est tombée à 0,22 % du produit intérieur brut combiné des pays membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) en 1997, ce qui est bien inférieur à l'objectif fixé de 0,7 %. Des travaux supplémentaires sont nécessaires pour améliorer les instruments de contrôle dans ce domaine.

Le rapport indique en conclusion qu'il y a deux grandes catégories de mesures qui pourraient être prises : a) améliorer les partenariats au niveau international, et b) renforcer les capacités statistiques au niveau national. La coordination continue au niveau international en ce qui concerne la collecte des données et la mise au point des concepts et des méthodes contribuera pour beaucoup à la solution des différents problèmes posés par les discordances. Dans ce contexte, la création sur l'Internet d'une plate-forme commune pour les indicateurs du développement est suggérée. La coordination est également nécessaire pour mieux centrer les demandes d'informations auxquelles les pays doivent faire face. Le présent rapport ne propose pas de nouvelles structures de coordination, mais il recommande que les efforts s'appuient sur les mécanismes actuels. Toutefois, il souligne que, pour améliorer la coordination, il faudra à la fois un engagement réel et les ressources nécessaires pour sa mise en oeuvre.

Le seul moyen d'assurer que des informations statistiques soient fournies d'une manière régulière est de renforcer les capacités statistiques nationales. Afin de renforcer ces capacités, le rapport recommande la création d'un groupe de travail de haut niveau comprenant les principaux organismes donateurs et le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU afin de coordonner plus efficacement la collecte des données et les programmes de renforcement des capacités statistiques dans les pays. En outre, il est proposé d'établir un programme international ciblé afin de renforcer les capacités nationales dans les domaines des recensements et des enquêtes par sondage.

Étant donné la nature commune des indicateurs du développement, qui ont des dimensions à la fois normatives et opérationnelles, le Conseil économique et social est l'organe approprié pour examiner l'application et le suivi de cette question.

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
Introduction	1–5	5
I. Programmes relatifs aux indicateurs au niveau international	6–17	6
A. Description des programmes relatifs aux indicateurs concernant les conférences	8–11	6
1. Initiatives concernant les indicateurs répondant à des conférences spécifiques	9	7
2. Initiatives concernant plusieurs conférences	10–11	8
B. Lacunes et discordances dans les indicateurs au niveau international	12–17	9
1. Lacunes	13–15	9
2. Discordances entre les indicateurs	16–17	10
II. Situation au niveau des pays	18–28	11
A. Capacité des pays de produire des indicateurs	19–20	11
B. Incidences des activités internationales au niveau des pays	21–28	13
III. Moyens de mise en oeuvre	29–38	15
IV. Mesures futures éventuelles	39–40	18
Encadrés		
1. Exemple d'initiative relative aux indicateurs pour le suivi d'une conférence : Évaluation de l'éducation pour tous d'ici à l'an 2000		7
2. Énoncé des principaux problèmes abordés aux sections I et II		15
3. L'initiative 20/20		17
4. Suivi des flux de ressources financières pour aider les pays à appliquer le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement		18
Annexes		
I. Liste sélective de grandes conférences, conventions et déclarations mondiales		24
II. Réunion d'un groupe d'experts sur les indicateurs de développement		26
III. Choix et diffusion des indicateurs		29
IV. Nombre d'activités de recueil de données internationales par organisation		31
V. Sélection d'activités relatives aux indicateurs dans le contexte du suivi de certaines conférences ..		33
VI. Indicateurs relatifs à plusieurs conférences		39
VII. Regroupement des ensembles d'indicateurs de base (Ensemble minimal de données sociales nationales, Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)-Organisation des Nations Unies-Banque mondiale-Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement-Bilan commun de pays, services sociaux de base pour tous)		40

VIII.	Disponibilité et degré d'actualité des données au niveau international pour certains indicateurs de l'Ensemble minimal de données sociales nationales	44
IX.	Exemples illustrant les écarts qui existent entre les indicateurs utilisés dans les publications internationales	46
X.	Description d'initiatives internationales en matière de statistique	48

Introduction

1. Les indicateurs et les statistiques¹ sont des outils importants pour les processus de prise de décisions dans les pays. Premièrement, ils permettent d'évaluer la situation existante. Deuxièmement, ils permettent de quantifier des objectifs spécifiques dans les politiques. Troisièmement, et c'est probablement le plus important, ils permettent de mesurer les progrès accomplis en vue d'atteindre les objectifs formulés. Les pays déterminent leurs propres besoins en matière d'indicateurs et de statistiques, selon leur degré de développement socioéconomique et statistique et selon les priorités de leurs politiques.

2. Les indicateurs sont également des éléments indispensables pour l'examen à l'échelle mondiale des progrès accomplis dans l'application des résolutions des conférences des Nations Unies ainsi que pour la prise de décisions, notamment les décisions concernant le financement. Les conférences et sommets² de la dernière décennie ont abouti à la formulation d'objectifs concrets pour les politiques. Dans de nombreux cas, ces objectifs étaient de nature générale, mais dans certains cas spécifiques, il s'agissait d'objectifs quantifiés³. Par conséquent, les conférences ont demandé aux pays et aux organisations internationales de mettre au point et d'améliorer les statistiques et indicateurs requis⁴.

3. Lors de ses délibérations sur l'application et le suivi intégrés et coordonnés des grandes conférences et sommets internationaux organisés par les Nations Unies, le Conseil économique et social a reconnu l'importance de la question des statistiques et indicateurs⁵ et a décidé de consacrer à ce sujet une réunion informelle du Conseil avec des groupes d'experts. Le présent rapport a donc été demandé afin d'examiner à fond les travaux en cours dans le système des Nations Unies et d'autres institutions internationales et nationales compétentes sur les indicateurs de base permettant de mesurer les progrès accomplis dans l'application et le suivi intégrés et coordonnés de tous les aspects des grandes conférences et sommets internationaux organisés par l'ONU, y compris les moyens de mise en oeuvre dans les domaines économique, social et les domaines connexes à tous les niveaux, et ce, afin, dans un premier temps, de dresser un bilan et d'identifier les chevauchements et les doubles emplois ainsi que les lacunes⁶.

4. Les tentatives visant à définir ce qu'est un indicateur n'ont pas encore abouti à une définition unique pouvant être largement appliquée. Selon plusieurs définitions qui ont été examinées, un indicateur est en général caractérisé par deux éléments fondamentaux :

a) Il s'agit, par exemple, d'une statistique, d'un fait, d'une mesure, d'une série de statistiques (en d'autres termes, un élément quantitatif) ou d'une forme d'indication ou de perception (en d'autres termes, un élément qualitatif);

b) Il a pour objet de clarifier et de définir des objectifs, d'évaluer les orientations actuelles et futures en ce qui concerne les buts et les valeurs, d'évaluer des programmes spécifiques, de démontrer qu'il y a eu des progrès, d'évaluer dans le temps les modifications de conditions ou de situations spécifiques, de déterminer l'impact des programmes et de transmettre des messages.

Bien qu'il soit admis qu'il faut disposer à la fois d'informations quantitatives et qualitatives pour certains types d'analyses du développement, le présent rapport est centré sur les indicateurs quantitatifs qui portent sur une vaste gamme d'informations relatives au développement allant des simples statistiques jusqu'aux indices⁷.

5. Le chapitre I du présent rapport décrit les initiatives internationales en cours dans le domaine des indicateurs et met en évidence certains problèmes concernant les lacunes et les discordances entre les indicateurs. Le chapitre II décrit la situation actuelle dans de nombreux pays en développement et analyse l'impact des activités des organisations internationales au

niveau des pays. Les principaux problèmes rencontrés aux niveaux international et national sont résumés dans l'encadré 2, à la fin du chapitre II. Le chapitre III aborde les moyens d'application. Le chapitre IV examine les mesures qui peuvent être prises, y compris les propositions visant à renforcer les capacités statistiques au niveau des pays et à améliorer les partenariats à l'intérieur et à l'extérieur du système des Nations Unies.

I. Programmes relatifs aux indicateurs au niveau international

6. Le Secrétariat de l'ONU et les organismes, fonds et programmes internationaux ont toujours contribué à la diffusion des indicateurs grâce à des publications régulières et à des rapports analytiques. Ces indicateurs sont fondés dans une large mesure sur les données obtenues dans les pays par des institutions spécialisées [telles que l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'Organisation internationale du Travail (OIT), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)] ainsi que par les départements du Secrétariat et les commissions régionales. Grâce à des arrangements existant de longue date, ces organismes ont clairement défini les domaines de responsabilité pour la collecte des données dans les pays⁸ et pour leur transmission à d'autres organismes et organisations. Ces données sont diffusées par des moyens électroniques ou dans des annuaires et constituent la source principale des publications «vedettes» des organismes. D'autres initiatives, telles que le Rapport mondial sur le développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et les Indicateurs du développement mondial de la Banque mondiale, qui constituent des canaux importants pour la diffusion des indicateurs du développement, utilisent également ces bases de données.

7. Un inventaire des activités de collecte de données statistiques⁹, effectué en 1995, a montré que les organisations internationales avaient mené 312 activités de collecte de données. Cent-quatre-vingt-quinze activités de collecte de données avaient été exécutées par des organisations telles que les commissions régionales, l'Union européenne (UE) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) qui couvrent uniquement certains pays, et 117 avaient été exécutées par des organisations mondiales couvrant tous les pays. On trouvera à l'annexe IV une liste indiquant les organisations qui ont recueilli des données dans les pays ainsi que le nombre de questionnaires.

A. Description des programmes relatifs aux indicateurs concernant les conférences

8. À la suite des conférences mondiales et sommets tenus récemment, la demande d'indicateurs a augmenté au niveau international. Un grand nombre d'indicateurs, allant de 18 à 134, est requis pour assurer le suivi de certaines conférences tenues récemment (voir annexe V). Certains de ces indicateurs ont été recueillis depuis longtemps au niveau national et compilés au niveau international par le Secrétariat de l'ONU et d'autres organisations¹⁰. En fait, certains objectifs ont été fixés par les conférences en tenant compte de l'existence de données dans les différents domaines. Toutefois, un grand nombre d'organisations internationales ont élargi leurs travaux à la compilation d'indicateurs supplémentaires afin d'évaluer les progrès accomplis en vue de la réalisation des objectifs des conférences. Ces initiatives font partie de deux grandes catégories : a) celles qui sont lancées par des

organisations internationales à la suite d'une seule conférence, et b) celles qui sont lancées afin d'assurer le suivi intégré d'un ensemble de conférences.

1. Initiatives concernant les indicateurs répondant à des conférences spécifiques

9. L'annexe V fournit des informations détaillées au sujet de certaines initiatives qui ont été lancées afin de réagir directement aux conclusions d'une conférence particulière. Cette liste d'initiatives (qui ne comprend pas un grand nombre d'autres initiatives sectorielles et régionales portant sur les indicateurs)¹¹ et le nombre correspondant d'indicateurs montrent clairement la charge potentielle que cela représente pour les pays. Les programmes d'indicateurs mis au point à la suite de conférences spécifiques varient d'un organisme à l'autre. On peut distinguer trois types d'initiatives :

a) Les recommandations concernant un ensemble de base d'indicateurs : l'organisme diffuse une liste d'indicateurs suggérés avec des principes directeurs pour leur application. Ces initiatives n'impliquent pas que les organisations internationales recueillent de nouvelles données dans les pays. Elles ont pour objet d'aider les pays à diffuser les indicateurs pertinents auprès des décideurs nationaux et d'encourager une plus grande utilisation des données dans les pays. À titre d'exemple de ces initiatives, on peut citer l'évaluation de l'éducation pour tous d'ici à l'an 2000 (voir encadré 1), le Programme de travail sur les indicateurs du développement durable, et le Système d'informations et de cartes sur l'insécurité et la vulnérabilité alimentaires (SICIVA) qui doit être établi au niveau des pays dans le cadre du suivi du Sommet mondial de l'alimentation;

Encadré 1. Exemple d'initiative relative aux indicateurs pour le suivi d'une conférence : Évaluation de l'éducation pour tous d'ici à l'an 2000

L'Évaluation de l'éducation pour tous d'ici à l'an 2000 a été organisée par un Groupe consultatif technique interorganisations comprenant les cinq principaux organismes promouvant l'éducation pour tous : l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), la Banque mondiale, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP). Sur la base des objectifs de l'éducation pour tous, le Groupe a sélectionné 18 indicateurs de base et a mis au point les directives générales et techniques ainsi que des modèles de tableaux pour les rapports nationaux. À l'origine, 47 indicateurs avaient été proposés, mais ce nombre a ensuite été réduit à cause des préoccupations concernant la charge pour l'établissement des rapports.

Le Groupe consultatif technique a également demandé que les questionnaires statistiques de l'UNESCO pour 1999 soient adaptés et utilisés comme instrument principal pour la collecte des statistiques nationales globales requises pour l'élaboration du rapport mondial sur l'éducation pour tous d'ici à l'an 2000. Les questionnaires de l'UNESCO permettent de recueillir régulièrement non seulement les statistiques nécessaires pour déterminer 14 des 18 indicateurs de base, mais également des statistiques sur l'éducation secondaire et tertiaire qui dépassent la portée de l'Évaluation de l'éducation pour tous d'ici à l'an 2000.

Chaque pays a été invité à créer un comité national de l'éducation pour tous chargé d'effectuer l'évaluation et d'élaborer le rapport national sur l'éducation pour tous. Ces comités ont été priés de faire appel systématiquement aux services statistiques sur l'éducation au sein du Ministère de l'éducation et du Bureau national de statistique afin de recueillir et d'élaborer les statistiques et indicateurs requis pour évaluer l'éducation pour tous. Ces

services sont souvent ceux qui sont chargés de répondre aux questionnaires statistiques annuels de l'UNESCO.

b) *Réaménagement de séries d'indicateurs existantes* en vue d'élaborer de nouvelles publications ou bases de données pour assurer le suivi de la conférence. On peut citer comme exemples de ce type d'initiative le *Rapport sur l'emploi dans le monde 1998-1999 : Possibilités d'emploi dans l'économie mondiale : l'importance de la formation*¹², publié par le BIT, qui répond à la préoccupation concernant des modes de subsistance durables exprimée lors du Sommet mondial pour le développement social; et *The World's Women, 1970-1990*¹³ (publié en 1991) et *The World's Women, 1995*¹⁴ (publié en 1995) ainsi qu'un troisième numéro que le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU élabore pour la session extraordinaire de l'Assemblée générale en 2000, qui est intitulé «Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix au XXIe siècle». Le Bureau du Coordonnateur spécial pour l'Afrique et les pays les moins avancés élabore une compilation d'indicateurs qui est du même type, mais qui ne concerne pas le suivi d'une conférence particulière, afin de suivre l'exécution des programmes prioritaires de l'Initiative spéciale du système des Nations Unies pour l'application du nouvel Agenda des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90;

c) *Lancement de nouvelles activités de collecte des données* : conformément à son mandat, l'organisme choisit un ensemble d'indicateurs qui permettent spécifiquement d'évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de la conférence, et commence à recueillir auprès des pays les données de base permettant de compiler ces indicateurs. Ces indicateurs sont ensuite compilés et diffusés d'une manière régulière ou ad hoc. On peut citer comme exemples l'ensemble d'indicateurs que l'OMS recueille tous les trois ans auprès des pays afin d'orienter l'évaluation des stratégies de la santé pour tous; l'enquête en grappes à indicateurs multiples organisée par l'UNICEF pour aider les pays à obtenir les données nécessaires pour l'examen de la réalisation des objectifs de la mi-décennie du Sommet mondial pour les enfants; et la compilation d'une liste d'indicateurs par le Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat) dans le cadre de la poursuite des travaux qui ont commencé pour les préparatifs de la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II).

2. Initiatives concernant plusieurs conférences

10. Récemment, des initiatives ont été lancées afin de suivre une approche plus intégrée en tenant compte de plusieurs conférences¹⁵. Ces travaux impliquent généralement une collaboration interinstitutions et ont pour objet de définir un ensemble commun d'indicateurs pour les objectifs d'au moins quatre conférences. Les initiatives les plus récentes concernent les indicateurs des bilans communs de pays du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, l'ensemble minimal de données sociales nationales adopté par la Commission de statistique, les indicateurs des services sociaux de base pour tous mis au point par l'Équipe spéciale sur les services sociaux de base pour tous du Comité administratif de coordination (CAC) et les indicateurs du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (CAD/OCDE), élaborés en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies et la Banque mondiale. L'annexe VI décrit ces initiatives, leurs objectifs et le nombre des indicateurs inclus.

11. Il y a eu des tentatives d'harmonisation de ces ensembles de base. En particulier, le processus récent de révision des indicateurs des bilans communs de pays a permis d'améliorer

considérablement la correspondance entre ces indicateurs, qui constituent la liste la plus longue, et d'autres ensembles d'indicateurs. Seuls trois indicateurs de l'Ensemble minimal de données sociales nationales¹⁶, et l'un des 21 indicateurs de base de l'Ensemble OCDE-ONU-Banque mondiale ne sont pas inclus dans la liste des indicateurs des bilans communs de pays (voir annexe VII).

B. Lacunes et discordances dans les indicateurs au niveau international

12. Les différentes activités concernant les indicateurs entreprises par les organisations internationales ont été bénéfiques à plusieurs titres. Elles ont encouragé l'utilisation des statistiques non seulement pour examiner les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs des conférences, mais également pour la conception des programmes et des interventions des organismes au niveau des pays. En outre, elles ont donné lieu à des débats sur les besoins en données et la nécessité d'améliorer les définitions, les méthodes et les procédures d'évaluation. Par ailleurs, à la suite de l'augmentation de la demande d'indicateurs et de leur diffusion, les problèmes concernant la couverture, la fiabilité et la comparabilité dans le temps et entre les pays des séries de statistiques ont été exposés. Deux problèmes majeurs posés par les compilations internationales – les lacunes et les discordances entre les indicateurs¹⁷ – sont examinés dans le présent chapitre. Des suggestions quant aux moyens de résoudre ces problèmes sont présentées dans le chapitre IV.

1. Lacunes

13. Les lacunes dans les informations statistiques au niveau international sont dues : a) à un manque de données au niveau national, b) au fait que les pays ne répondent pas ou c) à l'absence d'un effort international systématique pour compiler des indicateurs et des statistiques sur des sujets spécifiques, qui peuvent exister au niveau des pays. L'absence de réponse dépend certainement de la charge imposée aux pays pour l'établissement des rapports, chaque pays recevant plus d'une centaine de questionnaires (voir par. 7 ci-dessus)¹⁸. Une analyse de la base de données internationale de la Division de statistique du Secrétariat de l'ONU effectuée en 1998 a montré que, pour 66 États Membres de l'Organisation, des données nationales officielles sur le produit intérieur brut (PIB) et sa ventilation normale n'avaient été fournies pour aucune année depuis 1992. Au cours des cinq dernières années, 82 seulement des 185 États Membres des Nations Unies avaient fourni la série complète des principaux agrégats macroéconomiques¹⁹. Et cela malgré le fait que les statistiques économiques, et en particulier la comptabilité nationale, sont des domaines statistiques bien établis pour lesquels il existe des normes et des méthodes internationalement convenues et des données recueillies depuis longtemps. Des problèmes similaires existent dans le domaine des statistiques démographiques.

14. Un autre exemple concerne l'alphabétisation des adultes. Un examen de l'*Annuaire statistique* de l'UNESCO pour 1998 montre que, sur 164 pays et territoires couverts, les seules données disponibles pour 55 pays en développement sont soit des estimations soit des données relatives à 1985 ou à des années antérieures²⁰. Une évaluation des données disponibles pour 12 indicateurs socioéconomiques (faisant partie de l'ensemble minimal de données sociales nationales) a révélé d'autres exemples de graves lacunes dans certains indicateurs et du manque de données récentes, même pour des sujets traditionnels, comme l'espérance de vie et le taux emplois-population (voir annexe VIII), pour lesquels un processus systématique de collecte des données existe depuis longtemps.

15. Les lacunes sont encore plus graves dans les domaines où il n'existe pas de mécanisme bien établi pour recueillir des données auprès des pays, comme le nombre moyen d'années de scolarité, la valeur monétaire du panier de la ménagère nécessaire pour satisfaire les besoins minimaux en matière de nutrition, et le revenu des ménages par personne (niveau et répartition). D'autres exemples concernent principalement les «nouvelles» questions relatives aux politiques, pour lesquelles il n'y a pas encore de concept et de mesure convenus, telles que la conduite des affaires publiques, la violence à l'égard des femmes et le travail non rémunéré. Toutefois, même pour les questions qui sont examinées depuis un certain temps (par exemple, le secteur non structuré, la pauvreté et l'environnement), les problèmes de définition et d'évaluation persistent.

2. Discordances entre les indicateurs

16. Il y a des chevauchements entre les travaux des organisations internationales sur les indicateurs, qui entraînent des doubles emplois soit dans la collecte des données auprès des pays soit dans la diffusion des indicateurs. Il est évident que ces doubles emplois n'ont pas tous la même gravité – un double emploi dans la diffusion des données peut fort bien être justifié pour faciliter autant que possible l'accès à ces données ou dans la mesure où deux organisations internationales différentes examinent des phénomènes similaires à partir d'angles différents²¹. De même, les efforts déployés parallèlement pour sélectionner et définir de nouveaux indicateurs, par exemple dans le domaine de l'environnement, peuvent dans certaines circonstances stimuler les débats au sein du système des Nations Unies et aboutir à des ensembles plus pertinents et plus largement acceptables. En revanche, les doubles emplois dans la collecte et le traitement des données de base sont difficiles à justifier. Non seulement ils entraînent des discordances dans les données publiées et une confusion parmi les utilisateurs, mais ils causent également des distorsions dans les ressources nationales et une surcharge inutile pour les pays.

17. L'annexe IX contient des exemples montrant des incohérences dans les indicateurs fournis par différentes organisations internationales. Il y a plusieurs raisons qui expliquent pourquoi des indicateurs apparemment identiques apparaissent avec des valeurs numériques différentes dans les publications internationales :

a) *Il est possible que ces indicateurs concernent en fait des phénomènes distincts* même s'ils semblent être identiques, comme c'est le cas du PIB par habitant exprimé en dollars des États-Unis. L'indicateur fondé sur le taux de change du marché et l'indicateur fondé sur la «parité de pouvoir d'achat» (PPA) ont des objectifs différents. Les indicateurs en question doivent être soigneusement identifiés afin d'éviter toute confusion ou malentendu;

b) *Des définitions différentes peuvent être appliquées au même indicateur* : par exemple, l'accès à une source d'eau potable salubre est un indicateur important pour la santé, mais il n'existe pas encore de définition unique ou communément acceptée de l'«accès». Dans certains cas, le critère utilisé est la distance à parcourir entre le foyer et la source d'eau; dans d'autres cas, c'est le temps qu'il faut pour se rendre du foyer à la source d'eau²²;

c) *Il est possible que les discordances entre les données aient été héritées du niveau national* lorsque les sources nationales ne sont pas cohérentes. Des organisations internationales différentes ont tendance à avoir des contacts différents au niveau national pour l'obtention des données, comme c'est parfois le cas en ce qui concerne les chiffres de la comptabilité nationale qui peuvent provenir du bureau national de statistique ou de la banque centrale;

d) *Des techniques différentes de compilation ou d'estimation sont utilisées au niveau international* : les organisations internationales élaborent souvent leurs propres estimations des indicateurs de pays parce que les informations de base soit n'existent pas,

soit ne contiennent pas de détails suffisants (par exemple, en ce qui concerne la couverture du pays ou la périodicité) ou parce qu'elles doivent être normalisées afin d'assurer la comparabilité internationale ou de produire des agrégats régionaux et mondiaux;

e) *Il est possible que les données de base aient été fournies à des stades différents du cycle de traitement* : pour une période de référence donnée, les données du pays peuvent se rapporter à des estimations provisoires ou à des estimations finales, selon le moment où l'organisation internationale a demandé ces données.

II. Situation au niveau des pays

18. Pour que les pays puissent faire face aux exigences du développement, lesquelles se manifestent par une demande croissante ou différente d'indicateurs, ils doivent absolument disposer de données de base rassemblées grâce à un système statistique national bien établi. De nombreux pays ayant déjà du mal à répondre aux demandes émanant de leurs propres services et de l'extérieur, il leur est a fortiori difficile de faire face à celles qui découlent des résolutions adoptées par les conférences. Bien que les organisations internationales appuient de longue date les activités de collecte de données au niveau des pays, les problèmes de qualité, d'actualité et de disponibilité des données persistent.

A. Capacité des pays de produire des indicateurs

19. Les pays n'ont été en mesure de répondre aux demandes que tout autant qu'ils disposaient de données provenant des trois sources principales : a) les recensements; b) les enquêtes par sondage; et c) les registres administratifs :

a) Les recensements de population sont la source la plus courante d'information sur la taille de la population et sa répartition géographique, ainsi que ses caractéristiques fondamentales, telles que l'âge, l'état civil et le niveau d'éducation. Tous les pays ne sont cependant pas en mesure d'organiser un recensement tous les 10 ans²³, qui est l'intervalle souhaitable. Trente-cinq pays et régions n'ont pas procédé à un recensement lors du cycle de la décennie 1990 (c'est-à-dire au cours de la période 1985-1994) et 19 pays n'ont toujours pas indiqué de date pour le cycle de recensement de la décennie 2000 (1994-2004)²⁴;

b) Outre les recensements de population, les enquêtes nationales par sondage sont indispensables pour rassembler des informations sur les problèmes économiques, démographiques, sociaux et diverses autres questions. De nombreux pays en développement effectuent de telles enquêtes dans le cadre de leur programme national de statistique. Néanmoins, ces statistiques pèchent souvent sur le plan des domaines auxquels elles s'appliquent, de la pertinence des concepts et des définitions, des groupes spécifiques considérés et de la diffusion rapide des résultats. Pour certaines enquêtes, par exemple les enquêtes sur les ménages, les pays en développement doivent fréquemment faire appel à une aide extérieure. Bien que ces enquêtes ne sont pas toujours entreprises au moment voulu et ne portent pas nécessairement sur les domaines qui sont les plus utiles aux pays pour la planification du développement en général et, en particulier, pour le suivi des conférences. De plus, certaines questions nécessitent des enquêtes plus fréquentes que de nombreux pays ne sont pas toujours, à l'heure actuelle, capables d'entreprendre. Par exemple, pour rendre compte du caractère saisonnier et intermittent de certaines activités économiques dans les économies essentiellement agricoles, il faut procéder à des enquêtes au moins trimestrielles de la main-d'oeuvre;

c) Les *registres administratifs*, tels que les registres de l'état civil, de l'éducation et de l'emploi, doivent être sérieusement améliorés dans de nombreux pays pour devenir une source utile d'information. L'enregistrement des faits d'état civil, qui constitue la principale source d'information pour les indicateurs tels que la mortalité maternelle et infantile, la mortalité infantile et le taux de fécondité, est loin d'être systématique dans de nombreux pays en développement et fait presque entièrement défaut en dehors des zones urbaines. Dans 46 des 184 pays qui ont présenté des données, moins de 90 % du total des naissances avaient été enregistrées et dans 45 des 179 pays qui ont communiqué des données, moins de 90 % du total des décès avaient été enregistrés²⁵. Lorsqu'ils existent, les registres administratifs peuvent fournir, au moins annuellement, des informations sur les statistiques de l'état civil et sur les statistiques de secteurs tels que l'éducation, la santé et l'emploi, ou sur des questions telles que les migrations, les réfugiés et le développement des entreprises.

20. Les principaux problèmes qui se posent sur le plan national sont en bref les suivants : a) la disponibilité des données; b) leur exhaustivité s'agissant de la zone géographique ou des sous-groupes de population; c) l'adéquation des concepts et méthodes de collecte des données; d) l'actualité des données; e) la comparabilité des différentes sources et f) l'accessibilité des données. Ces différents éléments peuvent être décrits comme suit :

a) Par *disponibilité des données*, on entend le nombre de sujets et de questions traités au sein du système statistique et les années pour lesquelles on dispose de données de base. La disponibilité des données est souvent fonction de facteurs financiers et historiques. En général, étant donné que les pays développés mêmes et a fortiori les pays en développement ne financent pas toujours suffisamment les activités statistiques, les services de statistique rationalisent leurs ressources en limitant le nombre de domaines pour lesquels ils établissent des statistiques et la fréquence des exercices de collecte de données. Dans certains cas, le pays ne rassemble des données que dans les domaines pour lesquels il a déjà une certaine expérience ou pour lesquels il existe des normes et recommandations internationales qui facilitent la collecte des données ou pour lesquels il peut faire appel à une aide extérieure. Il arrive aussi que la demande de données pour certains domaines spécifiques (par exemple, la pauvreté, l'exclusion sociale, la violence contre les femmes, l'environnement) soit un fait relativement nouveau et que le pays, soit ne sache pas très bien comment procéder pour rassembler ces données, soit n'ait pas mis au point ni correctement testé les concepts et les méthodes à utiliser;

b) L'*exhaustivité* est particulièrement importante pour les données obtenues à partir des registres de l'état civil et des registres administratifs qui, dans de nombreux pays, ne s'étendent pas encore à l'ensemble du territoire. De plus, les données portant sur un grand nombre de problèmes économiques, sociaux et démographiques proviennent généralement d'enquêtes par sondage et d'études qualitatives, telles que les estimations rapides, qui ne sont pas toujours assez étendues pour fournir des estimations fiables sur les indicateurs relatifs à des groupes plus restreints de population, tels que les populations autochtones, ou sur des caractéristiques, comme l'incapacité, qui touchent une très petite portion de la population;

c) *Adéquation des concepts et des méthodes* : les normes internationales applicables aux concepts et méthodes doivent être mises à l'essai et adaptées à la situation de chaque pays de façon à éviter toute estimation tendancieuse. Par exemple, étant donné que les activités économiques des femmes tendent à être saisonnières et intermittentes dans de nombreux pays en développement et que beaucoup d'entre elles travaillent sans être rémunérées, les enquêteurs doivent être spécialement formés pour veiller à ce que les femmes participent à l'enquête;

d) L'*actualité des données* fait référence au laps de temps séparant la collecte proprement dite de la publication des résultats. Cet aspect est plus important pour certains

indicateurs que pour d'autres. Si les indicateurs structurels, tels que le taux d'alphabétisation des adultes, ne changent que lentement dans le temps, d'autres, comme le produit intérieur brut et la production alimentaire, peuvent évoluer rapidement et doivent donc être mesurés fréquemment pour rester d'actualité;

e) La *comparabilité des différentes sources* peut être problématique lorsqu'on combine des sources différentes. On peut toutefois, par une meilleure coordination entre les producteurs de données au niveau national, veiller à adopter des concepts comparables. Si l'on combine des sources différentes, il faut alors que les utilisateurs soient bien conscients des différences et de leurs répercussions;

f) *Accessibilité des données* : les données existantes ne sont généralement pas pleinement utilisées du fait, d'une part, que les utilisateurs ne sont pas informés de tout l'éventail des données disponibles, y compris sous forme publiée et non publiée, et, d'autre part, que les données ne sont pas présentées sous la forme que recherchent les utilisateurs.

B. Incidences des activités internationales au niveau des pays

21. Dans les 30 dernières années au moins, les organisations internationales et les donateurs bilatéraux ont aidé les pays à améliorer la disponibilité et la qualité des données. Ces organisations offrent des programmes d'appui de deux types : a) des programmes types produits par des organismes internationaux pour la collecte de données dans des domaines précis et b) une assistance visant à renforcer la capacité de collecte des données d'un pays ou à organiser un exercice précis de collecte de données dans le cadre du programme de statistique ordinaire d'un pays.

22. À la première catégorie se rattachent : les programmes d'enquêtes démographiques et sanitaires, qui ont succédé à l'Étude mondiale sur la fécondité; l'Étude de la mesure des niveaux de vie; les enquêtes en grappes à indicateur multiple²⁶; et la comparaison internationale des prix. L'appui technique et financier apporté a pour but d'assurer l'exécution de ces programmes. Bien que ceux-ci puissent comporter un élément de renforcement des capacités, ils ont pour objectif premier de produire des données sur un sujet bien précis. L'assistance fournie sort donc souvent du cadre du programme ordinaire de collecte des données déjà en place dans le pays. Il convient d'ajouter à la liste le Système général de diffusion des données, encore qu'il ne vise pas à rassembler des données car il s'agit d'un programme d'origine internationale visant à améliorer la diffusion des données nationales. On trouvera à l'annexe X une description plus détaillée de ces activités.

23. L'appui financier que les organisations internationales apportent aux pays sur leur demande constitue la deuxième catégorie. Cet appui vise souvent à aider les pays à rassembler des données par l'un ou quelques-uns des moyens suivants : un recensement de population; des types précis d'enquêtes sur les ménages; des enquêtes sur les entreprises; les registres de l'état civil; et d'autres sources administratives. De nombreux organisations et organismes internationaux aident les pays en développement à rassembler les données de base nécessaires pour planifier les programmes de développement et en assurer le suivi et à se doter des moyens nécessaires pour produire régulièrement les données indispensables.

24. Outre l'appui financier donné aux pays, plusieurs institutions spécialisées et le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies fournissent des conseils techniques sous forme de manuels et de livres. Ces documents techniques ont pour but de diffuser l'information sur les concepts, les définitions et les méthodes de collecte et d'analyse des données sur différents sujets. Un appui technique est également apporté dans le cadre d'ateliers de formation et de programmes directs de coopération technique.

25. Les activités internationales mentionnées plus haut ont certainement eu un effet positif sur les systèmes nationaux de statistique, dans la mesure où elles ont accru la disponibilité des données sur certains sujets et ont dans certains cas mis en place des moyens statistiques nationaux. Toutefois, les ressources fournies et l'orientation des programmes d'assistance n'ont pas toujours été à la mesure des besoins internes des pays ou des demandes extérieures. Si les intérêts des organisations internationales coïncident avec les priorités nationales, les besoins des pays en matière de données sont satisfaits; toutefois, lorsque ces intérêts ou ces priorités nationales divergent, il est à craindre que les ressources humaines déjà insuffisantes ne soient détournées vers des domaines d'activités statistiques ayant un rang de priorité moindre pour le pays.

26. En général, il faut se soucier davantage de doter les pays des capacités nécessaires à tous les stades du processus d'information, depuis la collecte des données jusqu'à l'analyse et la diffusion des statistiques et des indicateurs. Si les données sont traitées et analysées hors du pays ou si les services officiels de statistique ne participent pas à la collecte des données, les capacités du pays ne peuvent guère être renforcées. Ce cas peut se produire lorsque, du fait d'une adjudication, des organismes n'appartenant pas au système statistique officiel emportent des contrats de collecte de données.

27. Les disparités entre les statistiques et les indicateurs provenant de sources nationales et de sources internationales sont un autre sujet de préoccupation. Par exemple, un organisme international a estimé que, dans un pays, 51 % de la population vivait en dessous du seuil de pauvreté, alors que, d'après une publication du gouvernement, fondée sur une enquête nationale, le chiffre pour le même indicateur était de 20 %. Ce genre de disparité se produit lorsque les organisations rassemblent leurs propres données au niveau du pays ou ajustent les données de base fournies par les pays ou encore établissent leurs propres estimations en se fondant sur certains modèles. On s'accorde, certes, à reconnaître que des séries de données internationales ajustées sont nécessaires; toutefois, on ne fait que semer la confusion chez les utilisateurs en ne faisant pas une claire distinction entre données ajustées et données de base. De plus, les disparités dans les données publiées, lorsqu'elles sont marquées et ne s'accompagnent d'aucune explication, nuisent à la crédibilité des statistiques nationales. On peut améliorer cet état de choses par des accords sur les normes internationales à appliquer pour définir et mesurer les indicateurs, des indications claires et des notes précisant la source des données.

28. Dans les séries d'indicateurs mises au point pour permettre la comparaison entre les pays, on utilise parfois des estimations indirectes ou la modélisation pour combler les lacunes de base. Encore que cette méthode soit fréquemment la seule possibilité d'avoir une vue générale systématique de la situation dans les différents pays, elle ne peut en aucun cas remplacer des données idoines. En outre, comme les pays savent qu'on établit des estimations internationales et comme les statistiques diffusées sur le plan international sont généralement jugées plus fiables, les pays peuvent avoir moins de raisons de fournir des données ou de continuer à s'efforcer d'améliorer la collecte des données.

Encadré 2. Énoncé des principaux problèmes abordés aux sections I et II

Les principaux problèmes abordés aux sections I et II peuvent s'énoncer comme suit :

- *Manque de données de base* : dans de trop nombreux pays, les informations de base, en particulier pour les domaines d'intérêt relativement nouveaux (comme l'environnement, l'égalité entre les sexes, la pauvreté) ne sont pas disponibles;
- *Prolifération des indicateurs* : les analystes et les décideurs ont parfois du mal à exploiter les indicateurs de développement du fait que ceux-ci sont trop nombreux et qu'on manque d'informations sur les relations existant entre des indicateurs similaires;
- *Surcharge de travail pour les systèmes nationaux de statistique* : les nombreuses missions qui leur sont confiées simultanément et la prolifération des ensembles d'indicateurs formulés sur le plan international compliquent la tâche des organismes nationaux de statistique;
- *Les opérations de collecte ad hoc de données que mènent certaines organisations pour répondre à leurs propres besoins d'information* : ces opérations taxent lourdement les ressources financières et humaines limitées et perturbent donc la conduite des programmes statistiques nationaux ordinaires;
- *Manque de cohérence entre les indicateurs* : même lorsque les indicateurs paraissent identiques, ils peuvent différer sur le plan des définitions et des concepts de base, de la façon dont sont exploitées les sources de données, de la méthode de dépouillement, de la périodicité, etc., ce qui aboutit à des valeurs numériques différentes;
- *Intégrité des indicateurs* : les sources, les définitions et les méthodes de dépouillement et d'estimation ne sont pas toujours précisées. Faute de références et de notes techniques, l'utilisateur ne peut évaluer la qualité en connaissance de cause.

III. Moyens de mise en oeuvre

29. Les conférences tenues pendant les années 90 ont fixé un grand nombre d'objectifs à réaliser au cours des années à venir. Les sections précédentes du présent rapport ont été axées sur les indicateurs permettant de mesurer les progrès accomplis dans la réalisation de ces objectifs et, à cet égard, on y a analysé la capacité des pays en développement dans le domaine de la statistique. Les participants à ces conférences ont toutefois reconnu que les objectifs ne pourront se réaliser que dans un environnement national et international propice et qu'il incombe en définitive à chaque pays d'assumer, au premier chef, la responsabilité de son propre développement économique et social. Mais pour importantes que soient les politiques nationales, les participants n'en ont pas moins souligné que pour réaliser les objectifs des conférences, il importe de mettre en place un environnement économique international porteur et de promouvoir la coopération internationale.

30. À cet égard, les pays développés se sont engagés au cours des conférences à soutenir les pays en développement dans les efforts qu'ils déploient en vue de réaliser les objectifs de ces dernières. Ce soutien, qui va bien au-delà de la simple coopération technique et financière, s'étend à la libéralisation des échanges, à la promotion de la stabilité financière

et au renforcement de la coopération en matière de formulation des politiques macroéconomiques. Il importe également d'examiner dans quelle mesure les pays développés donnent suite à ces engagements.

31. Le suivi des progrès accomplis dans la création, aux niveaux national et international, de conditions propres à favoriser la réalisation des objectifs des conférences dépasse largement le champ du présent rapport. Cette tâche est assurée dans d'autres rapports dont est saisi le Conseil économique et social, notamment l'*Étude sur la situation économique et sociale dans le monde*. La présente section met l'accent sur quelques questions ayant trait au suivi des engagements pris par les pays développés dans le domaine des ressources.

32. Les ressources financières nécessaires pour réaliser les objectifs des conférences sont considérables et ont fait l'objet d'estimations initiales au cours des conférences en question²⁷. Bien qu'on s'accorde à penser que les ressources permettant d'assurer le développement doivent provenir pour l'essentiel des pays en développement eux-mêmes, un grand nombre de ces pays ont besoin d'une aide extérieure. Dans le rapport du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE pour 1998²⁸, il est indiqué notamment à cet égard qu'une «aide ciblée sur les pays qui en ont le plus besoin, orientée vers les objectifs convenus en matière de développement, et destinée à appuyer les politiques et les efforts locaux, peut faire toute la différence entre la réussite ou l'échec dans la réalisation de ces objectifs convenus de développement».

33. Bien qu'il reste encore beaucoup à faire pour assurer le suivi des ressources consacrées à la réalisation des objectifs, il ressort d'une analyse initiale du CAD que, si le volume de l'aide affectée au secteur social a augmenté, la part de l'aide allouée aux pays les plus en retard dans la réalisation des objectifs a légèrement diminué (même si l'on tient compte de la baisse générale du volume d'aide), ce qui rend encore plus difficile la réalisation des objectifs.

34. La part d'aide publique au développement (APD) fournie par un pays donateur en tant que pourcentage de son produit national brut (PNB), pour laquelle l'Organisation des Nations Unies a fixé un objectif de 0,7 %, constitue l'indicateur le plus direct du flux d'aide. Le CAD en assure régulièrement le suivi. Quatre donateurs bilatéraux seulement atteignent cet objectif et le déclin de l'APD, qui n'a cessé de baisser au cours des cinq dernières années, suscite de vives préoccupations²⁹. En 1997, l'APD est tombée à 0,22 % du PNB combiné des pays membres du CAD, soit le pourcentage le plus faible jamais enregistré. Cette baisse s'explique notamment par la réduction du budget de l'aide de certains États membres du groupe des sept pays les plus industrialisés. Bien que les investissements étrangers directs aient augmenté, ils fluctuent considérablement et, en tout état de cause, ne touchent que marginalement les pays les plus pauvres et ne contribuent donc pas vraiment aux investissements essentiels pour le développement social ou la protection de l'environnement. Par ailleurs, ces investissements ne contribuent pas non plus à l'amélioration générale des institutions, par exemple au renforcement de la capacité d'un pays dans le domaine de la statistique. Outre la réduction de l'APD, le service de la dette continue de limiter dans plusieurs pays pauvres les ressources internes disponibles pour donner suite aux décisions issues des conférences, malgré les diverses initiatives prises en vue de résoudre le problème de la dette extérieure des pays en développement.

35. L'allocation de ressources d'aide de plus en plus rares à la lutte contre la pauvreté et à la prestation de services de santé et d'éducation de base (voir encadré 3) constitue un indicateur plus qualitatif de l'engagement des donateurs. Par son système d'enregistrement des flux d'aide tant au plan bilatéral qu'au plan multilatéral, le CAD s'est davantage employé à rattacher l'aide et les autres apports fournis à la réalisation des objectifs des conférences et à en rendre compte régulièrement.

Encadré 3. L'initiative 20/20

L'initiative 20/20 invite les gouvernements et les donateurs à allouer respectivement au moins 20 % des dépenses publiques et 20 % de l'aide publique au développement (APD) aux services sociaux de base (éducation de base et soins de santé primaires, y compris les programmes de santé de la reproduction et de population, les programmes de nutrition, et les programmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement). Il ressort des statistiques d'une trentaine de pays que les gouvernements ont alloué en moyenne 12 à 14 % aux services sociaux de base, ce qui est inférieur au montant nécessaire pour assurer ces services à tous au cours des 10 à 15 prochaines années. La part des donateurs a été estimée à 15 %.

Selon le Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), on constate une tendance visant à mieux cibler l'aide en vue de réaliser les objectifs convenus sur le plan international en matière de développement. Toutefois, les donateurs doivent augmenter considérablement – voire doubler selon le Programme des Nations Unies pour le développement – la part des ressources allouées aux services sociaux de base. Les participants à la réunion d'Hanoi sur l'initiative 20/20 ont invité les gouvernements à modifier leurs processus budgétaires afin de s'assurer que les services sociaux de base bénéficient d'un rang de priorité élevé.

Les mécanismes de collecte de données et d'établissement de rapports sur l'initiative doivent être davantage améliorés, tant au plan national qu'au niveau des donateurs^a. À ce stade par exemple, selon le CAD, les données concernant les allocations sectorielles de l'aide multilatérale ne sont disponibles que pour la Banque mondiale et les banques de développement régionales et ne le sont pas pour les autres organismes des Nations Unies (bien que certains de ces organismes fournissent des estimations à cet égard).

^a Réunion d'Hanoi sur l'initiative 20/20, 27-29 octobre 1998, projet de rapport.

36. On sait bien qu'il est extrêmement difficile de surveiller les ressources affectées à la mise en œuvre des recommandations issues des grandes conférences. Le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) a tenté de le faire dans une certaine mesure pour les flux de ressources allouées aux quatre secteurs de la population, qui ont été chiffrés dans le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement³⁰ (voir encadré 4). En ce qui concerne l'Action 21³¹, le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU évalue la part de l'APD allouée aux principaux secteurs de ce programme d'action, en se fondant sur les données du CAD. En outre, le questionnaire récemment approuvé sur l'application du Programme d'action de Beijing³² vise à recueillir des informations sur le pourcentage du budget global alloué aux programmes et politiques concernant les femmes en particulier.

Encadré 4. Suivi des flux de ressources financières pour aider les pays à appliquer le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement

À la demande de la Commission de la population et du développement, le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) assure le suivi des flux d'aide extérieure destinés aux activités de population. Elle évalue également les flux de ressources intérieures provenant de gouvernements, du secteur privé et d'organisations non gouvernementales, grâce à l'amélioration constante de son système de données mis au point en collaboration avec une organisation non gouvernementale néerlandaise.

Il ressort des évaluations réalisées dans le cadre de l'examen quinquennal de la Conférence internationale sur la population et le développement que l'aide destinée aux programmes de population et de santé de la reproduction a augmenté de 54 % par rapport à la période avant la Conférence, atteignant un peu plus de 2 milliards de dollars en 1996, ce qui représente environ 35 % de l'objectif arrêté au Caire en ce qui concerne l'aide internationale. Ce chiffre est ensuite tombé à 1,9 milliard de dollars en 1997.

Les ressources financières externes fournies par des gouvernements et des organisations non gouvernementales sont estimées à environ 7 milliards de dollars par an au cours de la période allant de 1996 à 1997, et un montant additionnel de 1 milliard de dollars devrait, selon les estimations, provenir des particuliers et des ménages.

37. Au nombre des initiatives prises récemment par les pays développés, il convient de noter également les efforts déployés en vue d'assurer une cohérence accrue entre les politiques en matière de coopération aux fins du développement, les politiques commerciales et les politiques d'investissement. À leur réunion de 1998, les ministres de l'OCDE ont demandé, dans une déclaration ministérielle, d'établir en 1999 un rapport sur les liens entre le commerce, les investissements et le développement, et sur le rôle que l'OCDE pourrait jouer s'agissant de promouvoir une plus grande cohérence des politiques. Cela permettrait de répondre à l'appel que le Conseil économique et social a lancé en 1997 en faveur d'une cohérence accrue entre les politiques commerciales, les politiques financières et les politiques de développement, notamment afin de maximiser l'impact de la coopération au service du développement³³.

38. Enfin, il convient de noter que les tendances en matière de dépenses publiques (développement social, protection de l'environnement), l'épargne intérieure brute, l'APD et d'autres sources financières extérieures, ainsi que les efforts visant à résoudre les problèmes de la dette extérieure des pays pauvres et d'autres questions plus larges ayant trait aux politiques financières et macroéconomiques constituent de grands indicateurs de l'environnement économique et financier propice à la réalisation des objectifs des conférences et font l'objet d'un suivi en tant que tels.

IV. Mesures futures éventuelles

39. Un engagement véritable de toutes les parties concernées tant au plan national qu'au plan international s'impose pour assurer au niveau des pays un flux régulier de statistiques et indicateurs fiables, qui répondent aux besoins nationaux en matière d'information, et pour promouvoir l'application et le suivi intégrés et coordonnés des résultats des grandes

conférences et sommets internationaux. À cet égard, on aura besoin d'adopter une approche pratique et progressive qui s'appuiera sur les mécanismes existants. Quatre principaux domaines sont présentés pour examen :

a) *Renforcement des capacités nationales en matière de collecte de données de base et de diffusion des indicateurs :*

i) Il convient d'adopter une méthode de programmation permettant à la communauté internationale et aux gouvernements nationaux de collaborer étroitement au renforcement des infrastructures matérielles et des capacités en matière de ressources humaines, sur la base de stratégies de développement de la statistique à moyen terme, qui auront été formulées conformément à la politique nationale³⁴. En ce qui concerne l'amélioration de la disponibilité des données, le recensement demeure la forme la plus complète de collecte de données de base. Les organisations internationales et les donateurs bilatéraux ont par le passé fourni un appui substantiel aux pays pour leurs recensements. Cette aide doit être poursuivie et élargie;

ii) En outre, un programme international ciblé visant à renforcer les capacités devrait comprendre des enquêtes par sondage. Il pourrait tirer parti de l'expérience acquise dans le cadre du Programme de mise en place de dispositifs nationaux d'enquête sur les ménages, qui a été exécuté par la Division de statistique du Secrétariat de l'ONU et financé par le PNUD, le FNUAP, l'UNICEF et la Banque mondiale (voir annexe X). Un tel programme chercherait à s'inspirer des programmes d'aide existants et à établir des liens opérationnels entre eux. Par ailleurs, un tel programme appuierait les efforts nationaux de mise en valeur des ressources humaines grâce à la fourniture de manuels et à l'organisation d'activités de formation dans des domaines tels que la conception des bases de sondage et les systèmes d'information géographique, la conception de questionnaires, ainsi que l'analyse et la diffusion des résultats. Afin de mobiliser les ressources nécessaires, il convient d'accorder la priorité aux statistiques et aux indicateurs dans la planification, la budgétisation et le financement des programmes. Cela exige une concertation des efforts en vue de mieux sensibiliser les décideurs, tant au niveau national qu'au niveau international, à l'importance de statistiques pertinentes, fiables et à jour;

b) *Convocation d'un groupe de haut niveau des principaux organismes de financement et du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU*, y compris, éventuellement, quelques donateurs bilatéraux contribuant au renforcement de la statistique, afin de coordonner et d'harmoniser l'appui aux activités de collecte des données et de renforcement des capacités dans les pays. Pour renforcer les capacités statistiques à long terme, il importe de regrouper l'aide et de la fonder sur une évaluation globale des besoins. Le groupe ferait en sorte que les activités et les programmes de financement des institutions fonctionnent en synergie. Les travaux d'un tel groupe seraient facilités si tous les grands organismes de financement avaient des interlocuteurs de haut niveau clairement désignés pour les questions statistiques, qui auraient pour fonctions de coordonner et d'harmoniser les activités et projets statistiques au sein de l'organisme;

c) *Renforcement des mécanismes existants pour la coordination des initiatives entre les organisations internationales*, tels que le CAC et ses organes subsidiaires, en vue d'éliminer les incohérences et de combler les lacunes au niveau international :

i) Le Sous-Comité des activités statistiques du CAC, avec l'appui d'un groupe consultatif d'experts nationaux, pourrait faciliter le dialogue entre les organisations en vue de résoudre les problèmes méthodologiques et de donner des orientations propres à accroître la transparence³⁵ sur les indicateurs grâce à la fourniture de métadonnées³⁶.

Pour analyser les lacunes et les incohérences, on a commencé par inviter le Sous-Comité du CAC à répondre à la demande de l'Équipe spéciale chargée de la création de conditions favorables au développement économique et social tendant à ce que la Division de statistique du Secrétariat de l'ONU établisse un inventaire de la production et de la diffusion des indicateurs de développement utilisés pour examiner l'application des résultats des conférences³⁷. Cet inventaire constitue la base d'un site Web sur les indicateurs de développement, qui pourrait servir de carte – aux usagers externes et internes – pour retrouver des informations disponibles au sein du système des Nations Unies, des liens étant fournis, le cas échéant, avec les sources de données. Un prototype du site Web a été mis au point sur la base des données et informations dont dispose la Division de statistique et d'indicateurs fournis par l'UNESCO, l'OIT et la FAO. Il conviendrait d'élargir la couverture du site Web à d'autres organismes, fonds et programmes des Nations Unies, ainsi qu'aux institutions de Bretton Woods. Cela créerait un centre d'information efficace, renforcerait sensiblement le pouvoir d'analyse de cet instrument et permettrait d'améliorer la coordination en matière de production et de diffusion d'indicateurs. Il faudra toutefois mobiliser beaucoup de ressources pour achever la mise au point du site Web et en assurer l'exploitation;

ii) Afin d'alléger le fardeau que constitue pour les pays la présentation de questionnaires multiples, il importe d'élaborer un plan de collecte de données fondé sur le principe «un indicateur/une source/une institution responsable». Selon ce principe, les données pour chaque indicateur clef ne seraient collectées qu'une fois par une organisation internationale responsable et à partir d'une source nationale précisée d'avance³⁸. Il existe de bons exemples de collecte commune de données par des institutions internationales; il convient d'analyser ces expériences et, si possible, de les échanger et de les appliquer;

d) *Mise au point d'un système d'ensembles d'indicateurs :*

i) Au coeur de ce système se trouverait un ensemble d'indicateurs de base répondant aux exigences fondamentales de la demande d'information aux niveaux national et international. Cet ensemble de base pourrait être augmenté par des indicateurs nationaux, régionaux ou sectoriels spécifiques, en fonction des besoins particuliers des utilisateurs et des capacités des fournisseurs de données. L'ensemble de base devrait être défini et actualisé dans le cadre de consultations largement ouvertes. Un forum à caractère interinstitutionnel et intergouvernemental (par exemple Sous-Comité des activités statistiques du CAC plus Bureau de la Commission de statistique) pourrait être considéré comme l'instance appropriée pour gérer le processus d'actualisation. Il est primordial que les utilisateurs et producteurs nationaux et internationaux soient également consultés à toutes les étapes. En règle générale, il faudrait exiger que, chaque fois que de nouveaux indicateurs sont proposés sur le plan international, l'intérêt en soit prouvé de manière formelle et décisive, et que les coûts qu'entraînerait la collecte des données nécessaires soient analysés et précisés. Il conviendrait aussi de procéder régulièrement à des examens visant à déterminer si des indicateurs existants ainsi que les processus de collecte de données les concernant pourraient être éliminés;

ii) Il serait peut-être nécessaire d'adopter une approche thématique pour l'ensemble d'indicateurs de base de manière à axer les discussions sur des domaines tels que l'environnement, la santé et l'éducation, ou des questions intersectorielles telles que les problèmes spécifiques aux femmes et la pauvreté. Le cadre d'indicateurs actuel figurant dans les directives du bilan commun de pays (voir par. 10), qui fait l'objet d'une harmonisation avec les indicateurs de l'OCDE, de l'ONU et de la Banque mondiale, offre un bon point de départ pour la mise au point d'un ensemble d'indica-

teurs de base³⁹. Une fois que cet ensemble d'indicateurs de base aura été défini, il sera indispensable de fixer des orientations claires sur les définitions standard, les méthodes de collecte ou d'estimation de données, et la diffusion et l'utilisation des indicateurs. Lorsque des faiblesses ou des lacunes seraient repérées dans un ensemble d'indicateurs de base, par exemple dans des pays donnés, il conviendrait d'y remédier par l'intermédiaire des programmes évoqués au paragraphe 39 a).

40. Le Conseil économique et social est la seule instance où toutes les parties concernées peuvent se retrouver, y compris les institutions de Bretton Woods et d'autres acteurs internationaux, telle l'OCDE. Le Conseil souhaiterait donc peut-être demander à être informé périodiquement des progrès accomplis dans les domaines suivants : a) élimination des incohérences au niveau des indicateurs; b) comblement des lacunes en matière d'information; c) mise au point d'un ensemble d'indicateurs de base; et d) renforcement des capacités nationales dans le domaine de la statistique. En outre, le Conseil pourrait encourager à la fois le CAD de l'OCDE à poursuivre ses efforts en vue d'évaluer la part d'aide allouée à la réalisation des objectifs des conférences et les organismes des Nations Unies à participer à ces efforts.

Notes

¹ Bien qu'il y ait des différences techniques entre statistiques et indicateurs, les deux termes sont étroitement liés et, aux fins du présent rapport, ils sont donc utilisés d'une manière interchangeable.

² Une liste des grandes conférences et sommets figure dans l'annexe I au présent rapport.

³ À titre d'exemples d'objectifs explicitement quantifiés qui figurent dans les documents des conférences : «Assurer, d'ici à l'an 2000, l'accès de tous à l'enseignement de base et permettre à 80 % au moins des enfants d'âge scolaire d'achever leurs études primaires» [Programme d'action de Beijing, par. 80 b)], *Rapport de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, Beijing, 4-15 septembre 1995* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.96.IV.13), chap. I, résolution 1, annexe II; «Les pays devraient s'efforcer de réduire leur taux de mortalité infantile d'un tiers... d'ici à l'an 2000», et «d'ici à 2015, tous les pays devraient s'efforcer de parvenir à un taux de mortalité infantile inférieur à 35 pour 1 000 naissances vivantes», *Rapport de la Conférence internationale sur la population et le développement, Le Caire, 5-13 septembre 1994* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.95.XIII.18), chap. I, résolution 1, annexe, par. 8.16.

⁴ Voir, par exemple, la Déclaration de Copenhague sur le développement social, *Rapport du Sommet mondial pour le développement social, Copenhague, 6-12 mars 1995* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.96.IV.8), chap. I, résolution 1, annexe I, sect. C, engagement 9 d); et Programme d'action de Beijing, objectif stratégique H.3 (par. 206).

⁵ Comme il est indiqué dans le résumé du Président du Conseil économique et social, «en vue de suivre efficacement les progrès réalisés dans l'application des conclusions des conférences au niveau national, il est urgent pour le système multilatéral d'élaborer une série cohérente d'indicateurs de base ainsi que de renforcer les capacités du système des Nations Unies et celles des pays à rassembler et à analyser des statistiques», *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-troisième session, Supplément No 3 (A/53/3 et Add.1 et Corr.1)*, chap. III, par. 23, sect. VI.

⁶ Voir décision 1998/290 du Conseil économique et social en date du 31 juillet 1998, par. e).

⁷ On trouvera à l'annexe III un exposé plus détaillé des critères qui doivent être appliqués pour la sélection et la diffusion des indicateurs.

⁸ Les organisations internationales élaborent parfois des estimations et des projections en utilisant des modèles statistiques comme, par exemple, les estimations démographiques établies par la Division de la population du Secrétariat de l'ONU, les estimations et les projections de la population active élaborées par l'Organisation internationale du Travail (OIT), et les estimations des années moyennes de scolarité établies par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

- ⁹ Division de statistique du Secrétariat de l'ONU, «Inventaire des activités de collecte de données statistiques», 1995.
- ¹⁰ Par exemple, au niveau international, la Division de la population du Secrétariat de l'ONU établit depuis des décennies des estimations de l'espérance de vie à la naissance, de la mortalité des nouveau-nés et, plus récemment, de la mortalité des enfants.
- ¹¹ Par exemple, le programme de l'OIT relatif aux indicateurs clefs du marché du travail, les indicateurs de l'Équipe spéciale de l'OMS sur la santé en matière de reproduction, les travaux de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) sur le suivi intégré des conférences, les travaux de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) sur les indicateurs de la pauvreté et le programme de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique concernant la mise à jour des *Indicateurs statistiques pour l'Asie et le Pacifique*.
- ¹² Genève, Bureau international du Travail, 1998.
- ¹³ Social Statistics and Indicators, No 8 (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.90.XVII.3).
- ¹⁴ Social Statistics and Indicators, No 12 (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.95.XVII.2 et Corr.1).
- ¹⁵ Voir, par exemple, le Rapport du Conseil économique et social pour 1997, *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-deuxième session, Supplément No 3 (A/52/3/Rev.1)*, dans lequel le Conseil demande qu'on envisage l'intégration d'une démarche soucieuse d'équité entre les sexes dans le suivi intégré des conférences mondiales des Nations Unies.
- ¹⁶ En fait, ces trois indicateurs ne sont pas compilés au niveau international. Voir le rapport du Secrétaire général sur l'harmonisation et la rationalisation des indicateurs du développement dans le système des Nations Unies (E/CN.3/1999/14), par. 7.
- ¹⁷ Voir également T. N. Srinivasan, «Data base for development analysis: an overview», *Journal of Development Economics*, vol. 44 (1994), p. 3 à 27; et W. P. Mauldin, «Maternal mortality in developing countries: comparison of rates from two international compendia», *Population and Development Review*, vol. 20, No 2 (1994), p. 413 à 421.
- ¹⁸ Beaucoup de pays ont déclaré que la charge de l'établissement des rapports est lourde. Par exemple, deux pays développés ont spécifié qu'un fonctionnaire à plein temps est affecté à une tâche qui consiste simplement à coordonner la communication des statistiques aux organisations internationales. Le temps de travail d'autres fonctionnaires doit être consacré à la tâche de remplir les questionnaires.
- ¹⁹ Voir le rapport du Secrétaire général sur l'évaluation par étapes de l'application du Système de comptabilité nationale de 1993 par les États Membres (E/CN.3/1999/3), présenté à la Commission de statistique à sa trentième session, tenue du 1er au 5 mars 1999.
- ²⁰ Paris, UNESCO, 1998.
- ²¹ Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social, «Examen des rapports sociaux "vedettes" des Nations Unies», par. 34, 1997.
- ²² Organisation mondiale de la santé et d'autres, *Water Supply and Sanitation Sector Monitoring Report 1996, situation du secteur au 31 décembre 1994 (WHO/EOS/96.15)*.
- ²³ Comme il est recommandé dans *Principes et recommandations pour un système de statistiques de l'état civil, Révision 1* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.98.XVII.8).
- ²⁴ Rapport d'avancement concernant les statistiques démographiques, sociales et des migrations (E/CN.3/1999/9).
- ²⁵ Commission de la population et du développement, «Suivi des questions de population à l'échelle mondiale (1999) : accroissement, structure et répartition de la population» (ESA/P/WP.147), document de travail de la trente-deuxième session de la Commission, 22-24 mars 1999.
- ²⁶ Quarante des 100 pays où des enquêtes en grappes à indicateur multiple ont été organisées au milieu de la décennie ont, au lieu de procéder à une enquête séparée, inclus dans les enquêtes sur les ménages existantes une section contenant les questions additionnelles qu'ils voulaient poser.

- ²⁷ Par exemple, la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement a estimé en moyenne à plus de 600 milliards de dollars le coût annuel des activités de mise en oeuvre à mener de 1993 à 2000, dont 125 milliards à la charge de la communauté internationale. La Conférence internationale sur la population et le développement a estimé que, dans les pays en développement et les pays en transition, l'exécution de programmes intégrés de population et de santé de la reproduction coûterait 17 milliards de dollars en 2000 et jusqu'à 21,7 milliards en 2015. Au Sommet mondial pour les enfants, le coût des programmes a été estimé en 1990 à 20 milliards de dollars environ. Le Sommet mondial pour le développement social, la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) n'ont pas chiffré le coût de leurs programmes d'action.
- ²⁸ Efforts et politiques des membres du Comité d'aide au développement – Coopération pour le développement – Rapport 1998, Paris, OCDE, 1998.
- ²⁹ De 1992 à ce jour, la baisse totale de l'APD (aux prix et taux de change constants) a atteint près de 25 %.
- ³⁰ *Rapport de la Conférence internationale sur la population et le développement, Le Caire, 5-13 septembre 1994* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.95.XIII.18), chap. I, résolution 1, annexe.
- ³¹ *Rapport de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, Rio de Janeiro, 3-14 juin 1992*, vol. I, *Résolutions adoptées par la Conférence* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.93.I.8 et rectificatif), résolution 1, annexe II).
- ³² *Rapport de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, Beijing, 4-15 septembre 1995* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.96.IV.13), chap. I, résolution 1, annexe II.
- ³³ Conclusions concertées 1997/1 du Conseil économique et social sur la «Promotion d'un environnement favorable au développement : courants financiers, y compris flux de capitaux, investissements commerce» (voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-deuxième session, Supplément No 3 (A/52/3/Rev.1)*, chap. II, par. 5).
- ³⁴ Voir la note du Secrétariat sur certains principes directeurs concernant les bonnes pratiques en matière de coopération technique dans le domaine des statistiques (E/CN.3/1999/19), adoptés récemment par la Commission de statistique, 1999.
- ³⁵ La transparence impliquerait une rétroinformation des organisations internationales aux fournisseurs de données sur l'utilisation et l'interprétation de leurs données de base.
- ³⁶ Voir, par exemple, Division de statistique du Secrétariat de l'ONU, «Code commun de pratique statistique du système des Nations Unies», avril 1996.
- ³⁷ Pour plus de détails, voir le rapport du Sous-Comité des activités statistiques du CAC sur les travaux de sa trente-deuxième session (New York, 16-18 juin 1998) (ACC/1998/14), par. 2 a). À sa dixième session, le Comité exécutif des affaires économiques et sociales a approuvé la proposition concernant la création d'un site Web (New York, 16 mai 1998).
- ³⁸ La collecte de données à partir d'une source nationale ne serait assurée que si un mécanisme national de coordination est déjà en place (voir également par. 20 e) du présent rapport).
- ³⁹ Ce modèle de collaboration s'inscrit également dans le cadre de développement global récemment proposé par la Banque mondiale.

Annexe I

Liste sélective de grandes conférences, conventions et déclarations mondiales

Conférence internationale	Année	Ville d'accueil
Conférence mondiale sur l'éducation pour tous : satisfaire les besoins d'apprentissage de base	1990	Jomtien
Sommet mondial pour les enfants	1990	New York
Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement	1992	Rio de Janeiro
Conférence internationale sur la nutrition	1992	Rome
Conférence mondiale sur les droits de l'homme	1993	Vienne
Conférence internationale sur la population et le développement	1994	Le Caire
Conférence mondiale sur le développement durable des petits États insulaires en développement	1994	Bridgetown
Sommet mondial pour le développement social	1995	Copenhague
Quatrième conférence mondiale sur les femmes	1995	Beijing
Neuvième congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants	1995	Le Caire
Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II)	1996	Istanbul
Sommet mondial de l'alimentation	1996	Rome
Neuvième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement	1996	Midrand
Première conférence mondiale des ministres de la jeunesse	1998	Lisbonne
Session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la lutte contre la production, la vente, la demande, le trafic et la distribution illicites de stupéfiants et de substances psychotropes et les activités connexes	1998	New York

Convention/Déclaration internationale	Année
Déclaration universelle des droits de l'homme	1948
Déclaration des droits de l'enfant	1959
Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale	1965
Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels	1966
Pacte international relatif aux droits civils et politiques	1966
Déclaration des droits des personnes handicapées	1975
Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes	1979
Convention contre la torture et autres peines et traitements cruels, inhumains ou dégradants	1984
Déclaration sur le droit au développement	1986
Convention relative aux droits de l'enfant	1989
Déclaration sur les droits des personnes appartenant à des minorités nationales, ethniques, religieuses et linguistiques	1992

Annexe II

Réunion d'un groupe d'experts sur les indicateurs de développement

New York, 8-10 mars 1999

Liste des participants

Nom	Titre	Pays/Organisation
Mme Leisa Perch	Division de l'environnement, Ministère de l'environnement, de l'énergie et des ressources naturelles	Barbade
Mme Waltraud Moore	Responsable du Département de la coopération internationale et supranationale, Bureau fédéral de statistique	Allemagne
M. M. D. Asthana	Secrétaire du Département de statistique	Inde
M. Gary Jones	Département des relations internationales, Institut statistique national italien	Italie
M. Gabriele Quinti	Responsable du plan d'action, Consortium européen de recherche sur la formation dans l'entreprise (CERFE)	Italie
M. Mahamadou Tangara	Observatoire du développement humain durable, Programme des Nations Unies pour le développement	Mali
Mme Maria Lourdes Lagarde	Directrice adjointe du Service de l'agriculture, Office national de l'économie et du développement et responsable adjointe du Secrétariat chargé de la coordination, Conseil philippin pour le développement durable	Philippines
M. Paul Cheung	Statisticien, chef du Département de statistique, Ministère du commerce et de l'industrie	Singapour
M. Ilija Batljan	Premier secrétaire, Ministère de la santé et des affaires sociales	Suède
M. E. S. K. Muwanga-Zake	Directeur adjoint, Département du commerce et de la dette extérieure	Ouganda

M. Tony Williams	Statisticien en chef, Département du développement international	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
M. Marc L. Miringoff	Fordham Institute for Innovative in Social Policy, Fordham Graduate Center	États-Unis d'Amérique
M. D. W. M. Mzumara	Responsable de l'équipe chargée des statistiques, Division des services de l'information en faveur du développement	Commission économique pour l'Afrique
M. Andrew Flatt	Directeur de la Division de statistique	Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
M. Labeeb Abdunnur	Chef de la Division de statistique	Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale
M. Ladislav Kabat	Directeur de la Division de statistique	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
M. Jean-Étienne Chapron	Département de statistique	Fonds monétaire international
M. Brian Hammond	Responsable de la Division des systèmes de suivi, Direction de la coopération au service du développement	Organisation de coopération et de développement économiques
M. Eric Swanson	Responsable des indicateurs de développement mondial, économiste hors classe, Groupe des données concernant le développement	Banque mondiale
M. Terry Mc Kinley	Économiste chargé du développement humain	Programme des Nations Unies pour le développement
Mme Sakiko Fukuda-Parr	Responsable du Rapport sur le développement humain	Programme des Nations Unies pour le développement
Mme Denise Lievesley	Directrice de l'Institut de statistique de l'UNESCO	Organisation des Nations Unies pour la science, l'éducation et la culture

M. Richard Leete	Responsable du système de données, notamment du Groupe sur les indicateurs, Division des gestions techniques et politiques	Fonds des Nations Unies pour la population
M. Gareth Jones	Chef du Bureau de la gestion de l'information et des données	Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Les membres du personnel de la Division de statistique de l'ONU et d'autres divisions du Département des affaires économiques et sociales ont également participé à la réunion.

Annexe III

Choix et diffusion des indicateurs

On s'est à plusieurs reprises employé à définir ce qu'était un indicateur mais il n'existe à ce jour aucune définition unique d'emploi généralisé. On trouvera ci-après une sélection de différentes tentatives de définition du concept indicateur :

«Les indicateurs reflètent ou représentent des notions ou conditions complexes. Il s'agit de statistiques ou d'autres éléments d'information qui visent à donner un sens à l'incertitude ou à l'impondérable en permettant de dégager des idées simples d'idées complexes» (McCracken et Scott, 1998; Innes, 1990: 291). Les indicateurs sociaux ont été décrits comme des séries statistiques et des éléments d'information qui nous permettent d'évaluer notre situation actuelle et les perspectives qui s'offrent à nous en matière de valeurs et d'objectifs, et de faire le point de programmes spécifiques et d'en déterminer les incidences (Bauer, 1966, cité par l'Agence canadienne de développement international (ACDI), 1996). Il s'agit d'outils permettant de mieux définir les objectifs et les incidences de mesures vérifiables d'une évolution ou de résultats, de normes par rapport auxquelles évaluer, estimer ou démontrer les progrès réalisés compte tenu des buts fixés, de moyens de fournir des intrants, d'obtenir des résultats et d'atteindre des objectifs (Nations Unies, 1989). Ils nous permettent de nous faire une idée précise des résultats des initiatives et mesures prises (Agence canadienne de développement international, 1996 : p. 5 du texte anglais).

Il est possible, d'après les définitions ci-dessus, d'identifier un certain nombre d'éléments communs permettant de déterminer ce qu'est un indicateur : une statistique, un fait (quantitatif) ou tout autre élément d'information générale, une perception (qualitative); défini dans un but précis, par exemple, pour évaluer, mesurer, transmettre un message; mettant en évidence un objectif, des valeurs, des conditions, un message, etc. sous-jacents.

Type et choix des indicateurs

Les indicateurs ayant un objectif plus spécifique que d'autres types d'informations statistiques et qualitatives, il convient de choisir avec soin les informations à présenter. D'après l'ACDI (1996), il faut, pour qu'un indicateur s'avère utile, qu'il soit fiable et valide (p. 10 du texte anglais). L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) estime quant à elle que pour qu'un indicateur soit valable, il lui faut être adapté, facile à utiliser, techniquement fiable (à savoir valide, fiable et comparable), mesurable, d'un coût raisonnable et faire partie d'un cadre (1997, p. 3 du texte anglais). L'Organisation mondiale de la santé (OMS) indique pour sa part qu'il faut avant de choisir un indicateur, s'assurer de sa validité, de son objectivité, de sa spécificité et de sa précision (1996, p. viii) du texte anglais).

L'identification et la sélection de chaque indicateur constituent des étapes critiques et se fondent en général sur certains principes. L'indicateur doit donc être :

- *Adapté* : susceptible de fournir des réponses claires et sans ambiguïté aux grandes questions qui se posent;
- *Spécifique* : capable de ne mesurer que les phénomènes pour lesquels il a été retenu et précis quant à sa portée;
- *Valide* : à même de réellement mesurer ce pour quoi il a été retenu, donc proche de la réalité mesurée;

- *Fiable* : précis et cohérent, à même de transmettre le même message ou de tirer les mêmes conclusions, dans des circonstances similaires, quels que soient les outils utilisés et les personnes les utilisant;
- *Précis* : capable de cerner l'évolution des phénomènes qu'il doit mesurer;
- *Mesurable* : fondé sur les données disponibles ou susceptibles de fournir les données nécessaires;
- *Facile à utiliser* : compréhensible et actualisé (le nombre des indicateurs doit être limité);
- *Rentable* : les résultats doivent justifier le temps passé et les moyens financiers utilisés pour les obtenir.

Pour bien utiliser les données nécessaires à la mise au point d'une série d'indicateurs, il convient d'élaborer des politiques précises en matière de diffusion, tenant compte du respect des délais fixés, de la fréquence avec laquelle on procède à leur compilation et des informations fournies sur la qualité de ces indicateurs. Ces aspects sont essentiels si l'on veut s'assurer la confiance – indispensable – des utilisateurs des indicateurs et la mise au point ci-après s'impose :

a) La fréquence avec laquelle les indicateurs sont compilés est déterminée par i) la périodicité du recueil des données; ii) le temps nécessaire pour traiter l'information; et iii) le rythme approximatif auquel le phénomène observé évolue;

b) Le temps qui s'écoule entre le recueil et la diffusion doit être relativement court, notamment si le phénomène à observer évolue très rapidement; l'indicateur risque, sinon, de perdre de son intérêt pour ce qui est du suivi;

c) Il convient que les utilisateurs, notamment les décideurs, disposent de «métadonnées», à savoir de notes sur la méthodologie et les sources utilisées pour pouvoir évaluer la qualité et l'utilité des indicateurs.

Références

Agence canadienne de développement international (ACDI), 1996. *Guide to Gender-Sensitive Indicators* (Guide des indicateurs tenant compte des sexospécificités), Canada.

Mike McCracken et Katherine Scott (1998). «Social and economic indicators: underlying assumptions, purposes and values» (Indicateurs sociaux et économiques : hypothèses, objectifs et valeurs de base). Document de référence sur le thème II pour le Colloque sur les indicateurs concernant l'égalité entre les sexes : préoccupations générales et politiques, Ottawa (Canada), 26 et 27 mars 1998.

Nations Unies (1989). *Manuel des indicateurs sociaux*. Études méthodologiques No 49. Numéro de vente : F.89.XVII.6.

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (1997). *Statistiques et indicateurs des disparités entre les sexes dans l'éducation : Guide pratique*. Document de formation pour les ateliers sur les statistiques et indicateurs en matière d'éducation. No BPE-97/WS/3.

Organisation mondiale de la santé (1996). *Catalogue of Health Indicators: A selection of Important Health Indicators recommended by WHO Programmes* (Catalogue des indicateurs de santé : sélection d'indicateurs importants en matière de santé recommandés dans les programmes de l'OMS). WHO/HST/SCI/96.8.

Annexe IV

Nombre d'activités de recueil de données internationales par organisation

Organisation internationale/ organisme/département	Nombre de demandes adressées aux pays
Entité mondiale	
Division de statistique de l'Organisation des Nations Unies	12
Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement	7
Organisation mondiale du Travail	4
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	42
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture	12
Organisation de l'aviation civile	13
Organisation mondiale de la santé	2
Fonds monétaire international	4
Union internationale des télécommunications	3
Organisation mondiale de la propriété intellectuelle	11
Organisation mondiale du tourisme	2
Organisation mondiale du commerce	5
Total	117
Entité régionale ou dont le champ d'action est limité	
Commission économique pour l'Europe	63
Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique	5
Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes	4
Commission économique pour l'Afrique	3
Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale	3

Communauté d'États indépendants	1
Office de statistique des Communautés européennes	82
Organisation de coopération et de développement économiques	34
Total	195

Source : Division de statistique de l'Organisation des Nations Unies, Inventaire des activités de collecte des données statistiques, 1995.

Annexe V

Sélection d'activités relatives aux indicateurs dans le contexte du suivi de certaines conférences^a

Conférence	Organisation	Activités	Nombre d'indicateurs	Moyen de diffusion des données	Renseignements supplémentaires
La santé pour tous	Organisation mondiale de la santé (OMS)	Afin d'aider les pays à suivre et à évaluer la mise en oeuvre des stratégies de la santé pour tous, on a établi un cadre commun pour assurer la couverture du secteur de la santé et de domaines connexes tels que les tendances socioéconomiques et en matière de développement, l'évolution des systèmes sanitaires, les soins de santé, les ressources sanitaires, les schémas et l'évolution de l'état de santé, les facteurs environnementaux et autres aspects pertinents relatifs à la mise en valeur et à la gestion des systèmes de santé. Ce cadre comporte un ensemble minimal d'indicateurs pour faciliter le suivi et les États Membres se sont engagés à fournir ces renseignements à l'OMS. Pour la troisième évaluation de la stratégie de la santé pour tous, 74 indicateurs ont été retenus, dont 12 concernent à proprement parler les activités relatives à la santé pour tous tandis que les autres sont liés aux travaux d'autres organismes. La conceptualisation et la présentation de ces indicateurs sont actuellement à l'étude.	74	<i>Rapport sur la situation sanitaire dans le monde</i>	Système d'information statistique de l'OMS WHOSIS < www.who.ch/whosis/ >
Sommet mondial pour les enfants	Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)	En 1992, la Conférence internationale sur l'assistance aux enfants africains a adopté une série de 13 objectifs à atteindre au milieu de la Décennie, résultat minimal auquel tous les pays se devaient moralement de parvenir avant la fin de l'année 1995 pour servir de tremplin aux objectifs à atteindre en l'an 2000. En 1994, l'évaluation de la mi-décennie s'est basée sur 29 indicateurs, tandis que celle de la fin de la décennie en utilisera 43. En outre, en 1994, l'UNICEF a, avec d'autres partenaires, mis au point un programme d'enquêtes sur les ménages pour aider les pays à recueillir les données permettant d'évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de la mi-décennie (voir également à l'annexe X les enquêtes en grappes à indicateurs multiples).	43	<i>Situation des enfants dans le monde</i> (dernier numéro, 1999) <i>Le progrès des nations</i> (dernier numéro, 1998)	<i>Monitoring Progress Towards the Goals of the World Summit for Children</i> (New York, UNICEF, 1995) Évaluation des enquêtes en grappes à indicateurs multiples
				Rapport du Secrétaire général sur les progrès accomplis à mi-parcours de la décennie dans l'application de la résolution 45/217 de l'Assemblée générale relative au Sommet mondial pour les enfants (A/51/256, en date du 26 juillet 1996)	

Conférence	Organisation	Activités	Nombre d'indicateurs	Moyen de diffusion des données	Renseignements supplémentaires
Conférence internationale sur la population et le développement	Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP)/ Département des affaires économiques et sociales/Division de la population	<p>Le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) a publié un rapport proposant un cadre de référence pour la mise au point d'indicateurs permettant de suivre les progrès accomplis dans la réalisation des programmes, sous-programmes et éléments de projets dans les domaines de la population et de la santé en matière de reproduction. Ces 108 indicateurs sont organisés selon trois domaines thématiques liés à la population et au développement : santé en matière de reproduction, en particulier planification de la famille, hygiène sexuelle et activités de plaidoyer /information, éducation et communication. Un petit nombre de ces indicateurs ont trait aux résultats obtenus pour évaluer le degré d'accomplissement des objectifs du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement, mais la plupart de ces indicateurs sont des indicateurs de gestion applicables aux programmes conçus pour mettre en oeuvre les recommandations de la Conférence internationale sur la population et le développement. Ce rapport précise par ailleurs les modalités de collecte de données pour la compilation des indicateurs.</p>	108		<i>Indicateurs pour les programmes de population et de santé en matière de reproduction</i> (FNUAP, New York, 1998)
		<p>À l'issue de la Conférence internationale sur la population et le développement, la Commission de la population et du développement élargie et revitalisée a prié le Département des affaires économiques et sociales de coordonner l'élaboration du rapport annuel intitulé <i>World Population Monitoring</i> en tant qu'importante contribution au suivi des progrès accomplis dans l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement. Ce rapport comprend des indicateurs pour lesquels des objectifs quantitatifs ont été identifiés dans le Programme d'action et d'autres informations concernant les statistiques et les politiques y relatives.</p>		<i>World Population Monitoring</i> (dernier numéro, 1999)	Examen et évaluation des progrès accomplis dans la réalisation des buts et objectifs du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (A/CN.9/1999/PC/2).

Conférence	Organisation	Activités	Nombre d'indicateurs	Moyen de diffusion des données	Renseignements supplémentaires
Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II)	Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat)	<p>À la suite de la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II), le Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat) a créé un Observatoire mondial pour le logement et les villes pour permettre une évaluation comparative internationale des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Programme pour l'Habitat (<i>Rapport de la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II), Istanbul, 3-14 juin 1996</i> (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.97.IV.6), chap. I, résolution 1, annexe II) et pour fournir des informations sur les tendances et situations concernant les établissements humains dans le monde entier. Pour encourager les pouvoirs publics, les autorités locales et leurs partenaires à évaluer eux-mêmes les progrès accomplis, l'Observatoire mondial pour le logement et les villes regroupe les connaissances en la matière recueillies à partir d'observatoires urbains locaux, nationaux et régionaux. Le Programme des indicateurs urbains qui fait partie intégrante de l'Observatoire mondial pour le logement et les villes met à la disposition des observatoires urbains divers instruments – directives et tableaux – axés en premier lieu sur environ 50 indicateurs urbains clés que le Comité préparatoire pour la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) a approuvés. Les données de base des indicateurs clés et autres indicateurs contextuels sont mis à jour au niveau local puis compilés à l'échelon national en vue de la formulation des politiques et programmes urbains. Les séries de données locales et nationales sont communiquées de manière volontaire au Centre des Nations Unies pour les établissements humains, qui opère une base de données d'indicateurs permettant des analyses régionales et mondiales.</p>	50	Base de données mondiale établie par le Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat)	http://www.UrbanObservatory.org
					<i>L'État des villes du monde</i>

Conférence	Organisation	Activités	Nombre d'indicateurs	Moyen de diffusion des données	Renseignements supplémentaires
Éducation pour tous	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)	Un Forum consultatif international sur l'éducation pour tous regroupant le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'UNESCO, le FNUAP, l'UNICEF et la Banque mondiale a mis au point des directives à l'intention des pays qui procèdent à l'évaluation de l'éducation pour tous d'ici à l'an 2000 en fonction d'un ensemble de 18 indicateurs de base. Trente-huit indicateurs ont été introduits sur le site Web.	18	unesco.stat.unesco.org	<i>Évaluation de l'éducation pour tous d'ici à l'an 2000</i> , directives techniques, UNESCO CD-ROM (en cours d'exécution)
Quatrième Conférence mondiale sur les femmes	Département des affaires économiques et sociales/Division de la promotion de la femme	Le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, qui examine périodiquement les rapports établis par les gouvernements, a recommandé aux pouvoirs publics d'inclure des données statistiques relatives à tous les articles de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Aux fins de l'examen quinquennal en l'an 2000, la Division de la promotion de la femme a établi un questionnaire spécial concernant l'application des recommandations qui comporte pour référence une annexe avec des indicateurs de développement dont l'analyse est recommandée à condition que les données soient ventilées par sexe et par âge pour mettre en évidence toutes les éventuelles disparités entre les hommes et les femmes.	Les femmes dans le processus de prise de décisions politiques, 1997, accessible en ligne Annuaire des mécanismes nationaux de promotion de la femme, 1998, accessible en ligne	http://www.un.org/womenwatch/statists	
	Département des affaires économiques et sociales/Division de statistique	Le troisième numéro des <i>Femmes dans le monde</i> (2000) est en cours de production en tant que document d'information pour la session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée «Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI ^e siècle».	Environ 80	Indicateurs et statistiques relatifs aux femmes (Base de données Wistat)	http://www.un.org/Depts/unsd/gender/intro.htm <i>Handbook for Producing National Statistical Reports on Women and Men</i> , 1997 (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.97.XVII.10 et Corr.1)

<i>Conférence</i>	<i>Organisation</i>	<i>Activités</i>	<i>Nombre d'indicateurs</i>	<i>Moyen de diffusion des données</i>	<i>Renseignements supplémentaires</i>
Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement	Département des affaires économiques et sociales/Division du développement durable	La Commission du développement durable, qui a été créée pour assurer le suivi de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (tenue à Rio), a approuvé un programme de travail sur les indicateurs du développement durable à sa troisième session en 1995. Ce programme de travail vise à ce que les décideurs à l'échelon national disposent d'ici à l'an 2000 d'indicateurs du développement durable et a déjà permis d'établir une liste provisoire de 134 indicateurs de ce type, assortis d'une structure générale d'organisation et de fiches méthodologiques sur chacun d'entre eux. Vingt-deux pays de toutes les régions du monde se sont portés volontaires pour tester ces indicateurs au cours d'une période de trois ans dans le contexte de leurs propres priorités et intérêts nationaux. La série révisée des indicateurs et des méthodologies connexes sera présentée à la Commission en l'an 2001.	134	<i>Indicateurs du développement durable : structure générale et aspects méthodologiques</i> , 1996 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.96.II.A.16)	http://www.un.org/esa/sustdev/isd.htm

^a Outre cette sélection d'activités relatives aux indicateurs présentées dans l'annexe II, il existe d'autres initiatives telles que le projet statistique en tant que suivi du Sommet mondial sur le développement social (Danmarks Statistik), ainsi que des initiatives sectorielles, par exemple celle de l' Organisation internationale du Travail (OIT), à savoir le *Rapport mondial sur l'emploi 1998-1999 : Possibilités d'emploi dans l'économie mondiale : l'importance de la formation* (Genève, Bureau international du Travail, 1998), établi en tant que suivi du Sommet.

Annexe VI

Indicateurs relatifs à plusieurs conférences

Nom du programme	Institution/organe responsable	But	Conférences	Nombre d'indicateurs
Ensemble minimal de données sociales nationales	Commission de statistique	Assurer le suivi des principaux domaines de préoccupation dont ont traité les grandes conférences des Nations Unies tenues récemment. La Commission de statistique a par ailleurs invité les usagers à se servir de l'Ensemble minimal de données sociales nationales pour répondre aux besoins et aux conditions nationales ainsi qu'à fournir des informations en retour sur l'application et l'utilisation de l'Ensemble minimal de données sociales nationales ^b .	Conférence internationale sur la population et le développement, Sommet mondial pour le développement social, quatrième Conférence mondiale sur les femmes et Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II)	15 ^a
Services sociaux de base pour tous	Comité administratif de coordination (CAC), Équipe spéciale sur les services sociaux de base pour tous	Appeler l'attention d'un plus large public sur les objectifs des conférences des Nations Unies tenues récemment dans les domaines relatifs aux services sociaux de base et donner un aperçu statistique concis de toute la gamme actuelle des situations nationales ainsi que des progrès qui seront nécessaires pour atteindre les objectifs visés.	Conférence internationale sur la population et le développement, Sommet mondial pour le développement social, quatrième Conférence mondiale sur les femmes et Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II)	13 ^c
Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement – bilans communs de pays	Groupe de travail interorganisations des Nations Unies sur les indicateurs, représentants de tous les organismes membres du Groupe des Nations Unies pour le développement	Examiner et analyser les situations nationales en matière de développement et recenser les problèmes critiques se prêtant aux activités de mobilisation et au dialogue sur les politiques ^d . Mettre l'accent sur les principaux problèmes potentiels dans un pays donné en s'attachant à certains domaines et en évaluant les progrès accomplis en la matière.	Voir liste dans l'annexe I	40 (indicateurs relatifs aux conférences) 10 (indicateurs contextuels)
Objectifs internationaux en matière de développement	Organisation de coopération et de développement économiques, Organisation des Nations Unies, Banque mondiale	Suivre les progrès accomplis en vue d'une sélection d'objectifs de conférence tels que présentés dans «Le rôle de la coopération pour le développement à l'aube du XXI ^e siècle» et adapter les stratégies de développement selon que de besoin. Donner une idée mondiale intégrée du bien-être de l'homme sous ses aspects économique, social et environnemental.	Conférence mondiale sur l'éducation pour tous, Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, Conférence internationale sur la population et le développement, Sommet mondial pour le développement social, quatrième Conférence mondiale sur les femmes	21 ^e 10 (indicateurs contextuels)

^a Voir le rapport du Groupe d'experts sur les incidences statistiques des grandes conférences des Nations Unies tenues récemment (E/CN.3/AC.1/1996/R.4, annexe).

^b *Documents officiels du Conseil économique et social, 1997, Supplément No 4* (E/1997/24), par. 67 b).

^c Sous les auspices de l'Équipe spéciale, le Département des affaires économiques et sociales a établi une planche murale sur les services sociaux de base pour tous, 1997 (ST/ESA/SER.A/160); voir aussi Organisation des Nations Unies, «Charting the Progress of Populations», (ESA/P/WP.149), 1998.

^d Groupe des Nations Unies pour le développement, «Guidelines, Common Country Assessment», projet définitif, 31 mars 1999, annexe A, encadrés A (Indicateurs relatifs aux conférences) et C (Indicateurs contextuels). Le cadre de référence contient également certains indicateurs qualitatifs relatifs à la conduite des affaires publiques et aux droits civils et politiques.

^e OCDE, une série provisoire d'indicateurs des progrès du développement : <http://www.oecd.org/dac/Indicators/htm/list.htm>

Annexe VII

Regroupement des ensembles d'indicateurs de base (Ensemble minimal de données sociales nationales, Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)-Organisation des Nations Unies-Banque mondiale-Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement-bilan commun de pays^a, services sociaux de base pour tous)

<i>Thèmes/indicateurs</i>	<i>Ensemble minimal de données sociales nationales</i>	<i>OCDE-Organisation des Nations Unies -Banque mondiale</i>	<i>Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement-bilan commun de pays</i>	<i>Services sociaux de base pour tous</i>	<i>Nombre de pays^b</i>
1. Population et accroissement de la population					
Estimations du nombre d'habitants par âge et par sexe ^c	x				
Population totale ^d		x	x	x	145
Taux de fécondité total		x	x		190
2. Santé et mortalité					
Espérance de vie à la naissance	x	x	x	x	144
Taux de mortalité des moins de 5 ans	x	x	x	x	163
Taux de mortalité infantile	x	x	x	x	190
Proportion d'habitants ayant accès à des services de soins de santé primaire			x	x	79
Proportion de séropositifs dans la population adulte			x		145
Proportion de femmes enceintes séropositives âgées de 15 à 24 ans ^e		x	x		124
3. Santé en matière de procréation					
Taux de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes)	x	x	x	x	140
Prévalence de la contraception	x	x	x	x	159
Pourcentage de naissances avec accoucheuses qualifiées		x	x		74
4. Sécurité alimentaire et nutrition					
Part du revenu des ménages consacrée à l'alimentation			x		
Pourcentage de la population dont la consommation est inférieure à la ration alimentaire énergétique minimale			x		
Proportion/prévalence d'enfants souffrant d'insuffisance pondérale ^f		x	x	x	86
5. Éducation					
Taux d'alphabétisation des adultes		x	x	x	164
Taux net d'enfants inscrits dans le primaire		x	x		102
Pourcentage d'enfants ayant terminé l'école primaire		x	x		101
Nombre moyen d'années d'études achevées ^g	x				

Thèmes/indicateurs	Ensemble minimal de données sociales nationales	OCDE-Organisation des Nations Unies -Banque mondiale	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement-bilan commun de pays	Services sociaux de base pour tous	Nombre de pays ^b
Taux d'alphabétisation des 15 à 24 ans ^b		X	X		77
6. Égalité entre les sexes et autonomisation des femmes					
Pourcentage de sièges détenus par des femmes au sein du gouvernement, y compris au parlement			X		54
Pourcentage d'employées femmes rémunérées			X		126
Rapport filles/garçons inscrits dans l'enseignement primaire et secondaire ^c		X	X	X	145
7. Bien-être des enfants sur le plan de la santé					
Pourcentage d'enfants de 1 an, vaccinés contre la rougeole			X		147
Pourcentage d'enfants âgés de 10 à 14 ans qui travaillent			X		
8. Emploi					
Taux de chômage	X		X		
Part du secteur non structuré dans l'emploi	X		X		
Rapport emploi-population ^d	X		X		
9. Revenu et pauvreté					
Revenu des ménages par personne (montant et répartition)	X		X		56
Pourcentage de pauvres (pourcentage de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté)			X		59
Pourcentage de pauvres (pourcentage de la population vivant avec moins de 1 dollar par jour)		X	X		51
Écart relatif de pauvreté			X		
Valeur en termes monétaires du panier de la ménagère pour assurer un minimum nutritionnel ^e	X				
Consommation des 20 % les plus pauvres de la population		X	X		74
10. Logement et services de logement de base					
Pourcentage de la population ayant accès à l'assainissement	X		X	X	78
Pourcentage de la population ayant accès à l'eau potable	X	X	X	X	115
Nombre de personnes par pièce (à l'exclusion de la salle de bains) ^f	X		X	X	
11. Environnement					
Superficie de terres arables par habitant			X		146
Évolution de la couverture forestière ces 10 dernières années			X		143
Pourcentage de la population qui utilise des combustibles traditionnels comme sources d'énergie			X		
Pays ayant adopté des stratégies de développement durable		X			171
Intensité de l'exploitation des ressources en eau douce		X			133

<i>Thèmes/indicateurs</i>	<i>Ensemble minimal de données sociales nationales</i>	<i>OCDE-Organisation des Nations Unies -Banque mondiale</i>	<i>Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement-bilan commun de pays</i>	<i>Services sociaux de base pour tous</i>	<i>Nombre de pays^g</i>
Diversité biologique : superficie des terres protégées		x	x		135
Rendement énergétique : produit intérieur brut (PIB) par unité d'exploitation énergétique		x	x		136
Émissions de dioxyde de carbone (par habitant)		x	x		176
12. Contrôle des drogues et prévention de la criminalité					
Culture du coca, du pavot à opium et du cannabis				x	
Nombre de crimes pour 100 000 habitants				x	
Prévalence de la toxicomanie				x	
Saisies de drogues illicites				x	
13. Économie					
Produit national brut (PNB) total		x			
PNB ou produit intérieur brut (PIB) par habitant ^m	x	x	x		141
Dette extérieure (en dollars É.-U.) en pourcentage du PNB		x	x		105
Taux de croissance du PNB par habitant sur 10 ans (en dollars É.-U.)				x	
Épargne intérieure brute en pourcentage du PIB				x	125
Investissement en pourcentage du PIB		x			123
Commerce extérieur en pourcentage du PIB ⁿ		x	x		
Aide extérieure en pourcentage du PNB		x			112
Part des investissements étrangers directs dans le PIB				x	
Pourcentage des dépenses publiques consacrées aux services sociaux				x	

Note : Plusieurs des indicateurs figurant dans ce tableau sont ventilés par sexe. Toutefois, il faudrait dans la mesure du possible appliquer ce type de ventilation à tous les indicateurs.

^a Groupe des Nations Unies pour le développement, «Directives : bilan commun de pays», projet définitif, 31 mars 1999, annexe A, figures A (indicateurs définis lors des conférences) et C (indicateurs contextuels). Le tableau contient également certains indicateurs qualitatifs concernant la gouvernance et les droits civils et politiques.

^b Nombre de pays sur la base des indicateurs présentés soit dans le rapport mondial sur le développement humain 1998, PNUD (New York, Oxford University Press, 1998), soit dans les *Indicateurs du développement dans le monde de 1997* (Banque mondiale). S'agissant du taux d'alphabétisation des adultes, les données concernant le nombre de pays proviennent de l'UNESCO.

^c Ensemble minimal de données sociales nationales : le cas échéant et dans la mesure du possible, effectifs des groupes ethniques.

^d Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement : par tranches d'âge, pour déterminer des groupes cibles.

^e OCDE : en l'absence de données, se reporter au taux concernant la population adulte; Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement : pourcentage de femmes enceintes séropositives âgées de moins de 25 ans qui reçoivent des soins prénatals, grandes villes ou capitales.

^f Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement : enfants âgés de moins de 5 ans souffrant d'insuffisance pondérale, dont la croissance est retardée, ou sont décharnés.

^g Ensemble minimal de données sociales nationales : en zone urbaine et zone rurale et, dans la mesure du possible, par tranches de revenu.

- ^h OCDE : en sus, rapport hommes/femmes alphabètes.
- ⁱ Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement : ne concerne que l'enseignement secondaire.
- ^j Ensemble minimal de données sociales nationales : le cas échéant, en fonction du secteur formel ou non structuré.
- ^k Ensemble minimal de données sociales nationales : aliments nécessaires pour assurer un minimum nutritionnel.
- ^l Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement : en l'absence de données, superficie par personne.
- ^m Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement : en dollars É.-U. et parités du pouvoir d'achat.
- ⁿ Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement : part des exportations dans le PIB.

Annexe VIII

**Disponibilité et degré d'actualité des données
au niveau international pour certains indicateurs
de l'Ensemble minimal de données sociales nationales ^a**

Indicateur	Disponibilité et degré d'actualité des données	Nombre de pays					
		Total	Afrique	Amériques	Asie	Europe	Océanie
Nombre d'habitants	Total	195	54	39	48	42	12
	Données disponibles	186	51	37	45	41	12
	1995 ou plus récent	139	27	31	35	38	8
	1990-1994	37	18	5	9	3	2
	1985-1989	10	6	1	1	–	2
	Aucune donnée récente	9	3	2	3	1	–
Population par sexe et par âge	Données disponibles	158	36	35	38	40	9
	1995 ou plus récent	72	10	17	18	26	1
	1990-1994	62	19	14	13	13	3
	1985-1989	24	7	4	7	1	5
	Aucune donnée récente	37	18	4	10	2	3
	Espérance de vie à la naissance	Données disponibles	104	10	24	28	37
1995 ou plus récent		37	3	9	6	19	–
1990-1994		45	3	10	13	15	4
1985-1989		22	4	5	9	3	1
Aucune donnée récente		91	44	15	20	5	7
Taux de mortalité infantile		Données disponibles	93	6	21	23	38
	1995 ou plus récent	57	1	10	9	34	3
	1990-1994	27	3	9	10	4	1
	1985-1989	9	2	2	4	–	1
	Aucune donnée récente	102	48	18	25	4	7
	Taux de mortalité postinfantile	Données disponibles	96	8	25	22	36
1995 ou plus récent		31	2	2	6	20	1
1990-1994		52	3	19	12	16	2
1985-1989		13	3	4	4	–	2
Aucune donnée récente		99	46	14	26	6	7
Taux de mortalité maternelle		Données disponibles	78	4	22	15	35
	1995 ou plus récent	27	–	4	5	18	–
	1990-1994	42	2	14	8	16	2
	1985-1989	9	2	4	2	1	–
	Aucune donnée récente	117	50	17	33	7	10

Indicateur	Disponibilité et degré d'actualité des données	Nombre de pays					
		Total	Afrique	Amériques	Asie	Europe	Océanie
Prévalence de la contraception chez les femmes en couple	Données disponibles	128	40	29	36	17	6
	1995 ou plus récent	24	13	6	4	1	–
	1990-1994	75	21	13	26	13	2
	1985-1989	29	6	10	6	3	4
	Aucune donnée récente	67	14	10	12	25	6
Nombre moyen de personnes par pièce	Données disponibles	37	3	11	8	13	2
	1990-1994	16	2	6	1	6	1
	1985-1989	21	1	5	7	7	1
	Aucune donnée récente	158	51	28	40	29	10
Accès à l'eau potable	Données disponibles	155	52	34	42	18	9
	1990-1994	119	39	33	32	9	6
	1985-1989	36	13	1	10	9	3
	Aucune donnée récente	40	2	5	6	24	3
Accès à l'assainissement	Données disponibles	167	51	32	42	32	10
	1990-1994	111	34	30	33	9	5
	1985-1989	56	17	2	9	23	5
	Aucune donnée récente	28	3	7	6	10	2
Produit intérieur brut par habitant	Données disponibles	172	50	39	39	36	8
	1995 ou plus récent	64	8	14	21	20	1
	1990-1994	94	33	22	17	16	6
	1985-1989	14	9	3	1	–	1
	Aucune donnée récente	23	4	–	9	6	4
Taux de chômage	Données disponibles	87	5	26	17	36	3
	1995 ou plus récent	60	1	16	12	28	3
	1990-1994	27	4	10	5	8	–
	Aucune donnée récente	108	49	13	31	6	9
Rapport emplois/population par tranche d'âge de 15 à 64 ans	Données disponibles	66	3	26	12	23	2
	1995 ou plus récent	55	2	19	11	22	1
	1990-1994	9	–	6	1	1	1
	1985-1989	2	1	1	–	–	–
	Aucune donnée récente	129	51	13	36	19	10

^a Ce tableau est extrait du rapport du Secrétaire général sur l'harmonisation et la rationalisation des indicateurs du développement dans le système des Nations Unies (E/CN.3/1999/14). Les statistiques utilisées proviennent principalement de publications internationales (en particulier le *Recueil de statistiques des établissements humains, 1995* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.95.XVII.2), l'*Annuaire démographique 1996* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.98.XIII.1), le *Population and Vital Statistics Report: Data Available as of 1 April 1998*; le *World Population Monitoring Report 1998* et l'*Annuaire des statistiques du travail 1997*) et de fichiers provenant des bases de données du Bureau international du Travail, de l'Organisation mondiale de la santé et du Service des statistiques économiques de la Division de statistique de l'ONU. Étant donné que l'un des objectifs premiers de l'exercice de compilation consistait à recenser les lacunes et les secteurs qui exigent une plus grande attention de la part des systèmes nationaux et internationaux de statistique, les séries établies par les organisations internationales par des techniques de lissage, de modélisation ou de projection ont été délibérément exclues.

Annexe IX

Exemples illustrant les écarts qui existent entre les indicateurs utilisés dans les publications internationales

Population ayant accès à l'eau potable

Pays	Source A ^a 1990-1996	Source B ^b 1995
Chili	95	Non disponible
Chine	67	90
Mali	66	36
Mozambique	63	32
Népal	63	48
Ouganda	56	34
Sénégal	63	50
Trinité-et-Tobago	97	82

^a Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), *Situation des enfants dans le monde, 1998* (New York, Oxford University Press, 1998).

^b Organisation mondiale de la santé (OMS), *The World Health Report, 1996: Fighting Disease, Fostering Development* (Genève, OMS, 1996); Système d'information sur le programme élargi de vaccination de l'OMS; OMS et autres organisations, *Water Supply and Sanitation Sector Monitoring Report 1996*.

Nombre d'habitants, 1996

(En millions)

Pays	Source A ^a 1990-1996	Source B ^b 1995
Afrique du Sud	38	42 393
Bangladesh	127	120 073
Égypte	59	63 271
Érythrée	4	3 280
Iran (République islamique d')	63	69 975
Pakistan	134	139 973
Philippines	72	69 282
Rwanda	7	05 397

^a Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde, 1998*.

^b *World Population Monitoring Report, 1997* (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.98.XIII.4).

Pourcentage de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté

Pays	Source A ^a		Source B ^b	
	U ^c	R ^d	U ^c	R ^d
	1990		Années 90	
Brésil	13,1	32,6	43	63
	1991		Années 90	
Colombie	7,8	29,0	38	68
	1992		Années 90	
Ghana	26,7	34,3	18	25
	1992		Années 90	
Inde	33,7	43,5	4	48

^a Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde, 1998*.

^b Organisation internationale du Travail (OIT), *World Employment Report, 1998-99* (Genève, Bureau international du Travail, 1998).

^c U : zone urbaine.

^d R : zone rurale.

Annexe X

Description d'initiatives internationales en matière de statistique

Programme	Description
Enquête démographique et sanitaires	<p>Lancées en 1984, les enquêtes démographiques et sanitaires sont principalement financées par l'Agency for International Development des États-Unis (USAID). Le programme vise à aider organismes publics et privés des pays en développement à réaliser des enquêtes nationales sur la population et la santé maternelle et infantile. Les principaux objectifs sont les suivants :</p> <p>a) promouvoir une large diffusion et l'utilisation des données recueillies lors des enquêtes démographiques et sanitaires auprès des décideurs; b) renforcer la base de données internationale sur la population et la santé; c) améliorer les méthodes d'enquête; et d) améliorer les compétences et accroître les ressources nécessaires pour procéder à des enquêtes démographiques et sanitaires de qualité dans les pays participants. La façon dont les enquêtes sont menées est relativement normalisée^a. Au total, environ 80 enquêtes ont été menées dans 53 pays en développement d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine/Caraïbes.</p>
Étude sur la mesure des niveaux de vie	<p>L'Étude sur la mesure des niveaux de vie a été conçue par la Banque mondiale en 1980 afin de trouver des moyens d'améliorer la qualité des données concernant les ménages recueillies par les offices statistiques publics des pays en développement. Les objectifs étaient les suivants :</p> <p>a) concevoir une nouvelle méthode de suivi des progrès réalisés dans l'élévation des niveaux de vie; b) évaluer les conséquences pour les ménages des politiques menées ou envisagées par les gouvernements; et c) améliorer les échanges entre les statisticiens, les analystes et les décideurs. Les études visent notamment à évaluer en termes monétaires la façon dont l'aide sociale est distribuée et à décrire les moyens d'accès aux services sociaux. En 1997, des études avaient été menées dans environ 24 pays. À l'exception des deux premières études qui ont été financées par le Comité de la recherche de la Banque mondiale, les autres études ont été financées par la</p>

^a Macro International, Inc., *An Analysis of Sample Design and Sampling Errors of the Demographic and Health Surveys*, Rapports analytiques sur les enquêtes démographiques et sanitaires, No 3, mai 1997.

Banque mondiale et d'autres organismes de développement^b.

**Enquête en grappes
à indicateurs multiples**

Les enquête en grappes à indicateurs multiples ont été conçues en 1994 par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), la Division de statistique de l'Organisation des Nations Unies et les Centers for Disease Control des États-Unis. Les principes, méthodes et questionnaires modèles ont été conçus afin d'évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Sommet mondial pour les enfants. On a envisagé de procéder à de telles enquêtes lorsque l'on a pris conscience que l'on ne disposait pas de données ou que les données disponibles remontaient au minimum à 1970 pour un grand nombre d'indicateurs permettant d'évaluer les progrès. Des enquêtes ont été menées en 1995 et 1996 par plus de 60 pays dans le monde entier^c.

**Programme de mise
en place de dispositifs
nationaux d'enquête
sur les ménages**

Le Programme de mise en place de dispositifs nationaux d'enquête sur les ménages a été financé par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le FNUAP, l'UNICEF et la Banque mondiale et mis en oeuvre par la Division de statistique de l'ONU. Lancé dans les années 80 et achevé au milieu des années 90, il avait pour objectif de renforcer les capacités des pays de réaliser des enquêtes d'une manière régulière. Il s'agissait d'aider les pays à renforcer leurs infrastructures pour réaliser des enquêtes. Nombre de programmes d'enquête nationaux établis dans le cadre du Programme sont toujours en cours.

**Système général
de diffusion des données**

Le Système général de diffusion des données (approuvé en décembre 1997) s'inscrit dans le cadre d'un programme plus vaste mis en oeuvre par le Fonds monétaire international (FMI) pour aider les membres à diffuser auprès du grand public leurs données économiques et financières. Outre le Système général de diffusion des données, qui concerne tous les membres du Fonds, ce dernier a également élaboré des normes spéciales de diffusion des données.

^b M. Grosh et P. Glewwe, *A Guide to Living Standards Surveys and Their Data Sets*, document de travail relatif à l'étude sur la mesure des niveaux de vie, No 20 (Banque mondiale, 1995); voir également l'adresse Internet suivante: <www.worldbank.org/LSMS/guide/history.html>.

^c Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), *Monitoring Progress towards the Goals of the World Summit for Children : A Practical Handbook for Multiple-Indicator Surveys* (1995).

Les objectifs du Système général sont les suivants : a) encourager les pays membres à améliorer la qualité des données; b) offrir un cadre approprié pour évaluer les besoins concernant l'amélioration des données et l'établissement de priorités en la matière; et c) aider les pays membres à diffuser auprès du grand public des statistiques économiques, financières et sociodémographiques fiables, à jour, complètes et faciles à consulter.

Les pays membres peuvent appliquer le système général de la manière suivante : a) en s'engageant – à utiliser le Système comme cadre d'élaboration de statistiques; b) en nommant un coordonnateur national; et c) en élaborant des métadonnées qui portent sur i) les pratiques en cours et ii) les moyens d'améliorer ces pratiques à court et long terme. Ces métadonnées seront diffusées par le Fonds par le biais d'un affichage électronique sur Internet^d.

**Programme
de comparaison
internationale**

Le Programme de comparaison internationale vise à établir des comparaisons systématiques des parités de pouvoir d'achat au niveau international. Il a été lancé en 1968 par la Division de statistique de l'ONU et par l'Université de Pennsylvanie. Au fil des ans, un nombre croissant de pays ont participé aux diverses phases du Programme (phase I, 1970 : 10 pays; phase V, 1985 : 64 pays) en procédant à la collecte de données détaillées concernant les prix. À compter de la phase IV (1980), les pays participants ont été regroupés par région ou par groupe. Les organismes de financement régionaux et multilatéraux ont prêté un appui financier. Le Programme a été évalué par la Commission de statistique à sa session de 1999^e.

^d Voir également <<http://dsbb.imf.org>>.

^e Voir le rapport des consultants sur l'évaluation du Programme de comparaison internationale (E/CN.3/1999/8, annexe); voir également le *Manuel du Programme de comparaison internationale*, Études des méthodes, No 62 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.92.XVII.12).